|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| AEWA_4Colours | **Accord sur la conservation des**  **oiseaux d’eau migrateurs d’Afrique-Eurasie (AEWA)** |  |

**RAPPORT DE LA 9ÈME RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT[[1]](#footnote-1)**

*18 – 19 septembre 2013, Trondheim, Norvège*

**Table des matières**

**Décisions du StC9 et actions requises** 2

**Point 1 de l’ordre du jour.** Ouverture de l’ordre du jour de la réunion 5

**Point 2 de l’ordre du jour.** Révision et adoption du Règlement intérieur 5

**Point 3 de l’ordre du jour.** Adoption de l’ordre du jour et du programme de travail 6

**Point 4 de l’ordre du jour.** Accueil et admission des observateurs 6

**Point 5 de l’ordre du jour.** Adoption de l’avant-projet de rapport de la 8ème réunion

du Comité permanent 6

**Point 6 de l’ordre du jour.** Rapports 6

6.a Rapports des membres régionaux du Comité permanent et des observateurs des Parties 6

6.b Rapport du Comité technique 6

6.c Rapport du Dépositaire 7

6.d Rapport du Secrétariat 7

6.e Rapports des autres observateurs 8

**Point 7 de l’ordre du jour.** Préparatifs de la 6ème session ordinaire de la Réunion des Parties

et de la célébration du 20ème anniversaire de l’AEWA 8

**Point 8 de l’ordre du jour.** La voie de migration d’Asie centrale et les éventuels

amendements afférents aux annexes de l’Accord 10

**Point 9 de l’ordre du jour.** Contribution du Comité permanent à la mise en œuvre du

Plan stratégique 2009-2017 de l’AEWA 14

**Point 10 de l’ordre du jour.** Initiative africaine pour la conservation des oiseaux d’eau

migrateurs et leurs habitats en Afrique 14

**Point 11 de l’ordre du jour.** Rapports nationaux et processus de présentation des rapports

en ligne 16

**Point 12 de l’ordre du jour.** Procédure d'évaluation de la mise en œuvre (IRP) 17

**Point 13 de l’ordre du jour.** Révision du modus operandi du Fonds de petites

subventions de l’AEWA 18

**Point 14 de l’ordre du jour.** Rapport sur la mise en œuvre et la révision de la

Stratégie de communication 19

**Point 15 de l’ordre du jour.** Nouvelle traduction en arabe du texte de l’Accord 20

**Point 16 de l’ordre du jour.** Plans d’action internationaux par espèce (ISSAP) et Plan

de gestion international par espèce (ISSMP) 20

**Point 17 de l’ordre du jour.** Participation de l’AEWA à d’autres organes et processus

pertinents, et collaboration avec eux 22

a. Structure et stratégies futures de la CMS et de la famille de la CMS 22

b. Autres organes et processus 22

**Point 18 de l’ordre du jour.** Questions financières et administratives 23

a. Exécution des budgets 2009-2012 et 2013-2015 24

b. Programme des champions des espèces migratrices 24

c. Questions administratives et relatives au personnel 24

**Point 19 de l’ordre du jour.** Date et lieu de la 10ème Réunion du Comité permanent 25

**Point 20 de l’ordre du jour.** Questions diverses 25

**Point 21 de l’ordre du jour.** Clôture de la Réunion 25

**ANNEXE I** – Liste des participants 26

**ANNEXE II** - Décision du Comité permanent concernant le recrutement du nouveau

Secrétaire exécutif de l’AEWA et future collaboration avec la famille de la CMS 31

| POINT DE L’ORDRE DU JOUR | DÉCISION | ACTION |
| --- | --- | --- |
| Point 2 de l’ordre du jour. Révision et adoption du Règlement intérieur | La Réunion a adopté la proposition d’amendements spécifiée dans le document StC 9.4 Règlement intérieur du Comité permanent de l’AEWA | **Le Secrétariat** postera le Règlement intérieur (RoP) révisé sur le site Web de l’AEWA et continuera à suivre la pratique décidée lors du StC6, c’est-à-dire de ne pas présenter le RoP à chaque réunion du StC, mais de le fournir en tant que document d’information, et de ne le porter à l’ordre du jour que s’il est question d’une demande spécifique d’amendement. |
| Point 3 de l’ordre du jour. Adoption de l’ordre du jour et du programme de travail | Le président a déclaré adoptés l’ordre du jour et le programme de travail provisoire |  |
| Point 5 de l’ordre du jour. Adoption de l’avant-projet de rapport de la 8ème réunion du Comité permanent | En l’absence de commentaire sur l’avant-projet de rapport de la 8ème réunion du Comité permanent, le président a déclaré le rapport adopté. |  |
| Point 6.b de l’ordre du jour. Rapport du Comité technique |  | **Le TC** rédigera un plan de travail indicatif pour la prochaine période triennale, à soumettre à la MOP6. |
| Point 7 de l’ordre du jour. Préparatifs de la 6ème session ordinaire de la Réunion des Parties et de la célébration du 20ème anniversaire de l'AEWA  (20ème anniversaire de l’AEWA – célébration conjointe avec la MOP6) |  | **Le Secrétariat** commencera à réunir des fonds et devra fournir davantage de détails sur chaque activité, en indiquant les coûts impliqués et en cherchant une plus ample participation de toutes les parties prenantes. |
| Point 8 de l’ordre du jour. La voie de migration d’Asie centrale et les éventuels amendements afférents aux Annexes de l’Accord |  | 1 L’actuel avant-projet de rapport d’analyse sera révisé en fonction des suggestions faites, puis soumis au Secrétariat de la CMS le 27 septembre 2013 (**Consultant)**. |
| 2 . **Le Secrétariat** adressera ensuite une lettre d’accompagnement détaillée à toutes les Parties contractantes de l’AEWA, décrivant le contexte de l’initiative et exposant en grandes lignes les options de mesures (y compris le calendrier) à prendre pour faire avancer le processus, laquelle lettre sera accompagnée de l’analyse révisée, et leur fixera une échéance pour faire leurs commentaires, accordant suffisamment de temps pour une consultation nationale. |
|  | 3. Les États de l’aire de répartition de la CAF seront informés des résultats de la réunion et des actions entreprises (**Secrétariat de la CMS**) |
| Point 9 de l’ordre du jour. Contribution du Comité permanent à la mise en œuvre du Plan stratégique 2009-2017 de l’AEWA |  | **Les représentants régionaux du StC** contacteront les Parties contractantes de leurs régions concernant la présentation de rapports sur la mise en œuvre du Plan stratégique de l’AEWA. |
| Point 10 de l’ordre du jour. Initiative africaine pour la conservation des oiseaux d’eau migrateurs et leurs habitats en Afrique | La Réunion a approuvé les Termes de référence pour l’Assistant de programme, le Coordinateur de l’Initiative africaine, l’Unité de support technique et le Coordinateur sous-régional.  Il a été décidé que l’installation d’un Coordinateur sous-régional suppléant serait traitée à l’échelle régionale. |  |
| Point 11 de l’ordre du jour. Rapports nationaux et processus de présentation des rapports en ligne | Le Comité permanent a approuvé le format révisé de présentation des rapports nationaux à la MOP6. |  |
| Point 12 de l’ordre du jour. Procédure d'évaluation de la mise en œuvre (IRP) |  | **Le Secrétariat** fournira au Comité permanent des informations sur les cas éventuels d’IRP et aidera le Comité permanent le cas échéant. |
| Point 13 de l’ordre du jour. Révision du modus operandi du Fonds de petites subventions de l’AEWA | Le Comité permanent a approuvé le modus operandi du Fonds de petites subventions de l’AEWA | **Le Secrétariat** ajoutera la note suggérée. |
| Point 15 de l’ordre du jour. Nouvelle traduction en arabe du texte de l’Accord |  |  |
| Point 16 de l’ordre du jour. Plans d’action internationaux par espèce (ISSAP) et Plan de gestion international par espèce (ISSMP) | Le Comité permanent a approuvé l’ISSAP pour la conservation du Bec-en-sabot du Nil à titre provisoire, dans l’attente de l’approbation finale de la MOP6. | **Le Secrétariat** diffusera des informations sur la mise en œuvre internationale de l’ISSAP pour la Barge à queue noire. |
| Point 17 de l’ordre du jour. Participation de l’AEWA à d’autres organes et processus pertinents, et collaboration avec eux | Le Comité permanent s’est réjoui de l’initiative *Flyway Linking Organisations and Wetlands* (FLOW), dirigée par Wetlands International. |  |
| Point 18 de l’ordre du jour. Questions financières et administratives | La Réunion a décidé que le Secrétariat serait autorisé à utiliser les contributions obligatoires des Parties qui ont rejoint l’Accord après la MOP5 de l’AEWA pour couvrir les coûts de formation du personnel du Secrétariat dépassant le montant alloué du BL 3201 dans le budget 2013-2015 approuvé. |  |
| Point 18.b de l’ordre du jour. Programme des champions des espèces migratrices | Le Comité permanent a totalement souscrit à la participation de l’AEWA au *Programme des champions des espèces migratrices.* |  |
| Point 18.c de l’ordre du jour. Questions administratives et relatives au personnel | Les décisions du Comité permanent sont exposées en grandes lignes dans l’Annexe II du présent rapport. |  |

**Point 1 de l’ordre du jour. Ouverture de la réunion**

1. En sa qualité de Chef de section de l’Agence norvégienne pour l’environnement, Mme Gunn Paulsen a ouvert la réunion et souhaité la bienvenue aux délégués et représentants des Secrétariats du PNUE-AEWA et du PNUE-CMS dans les nouveaux locaux de l’Agence norvégienne pour l’Environnement, un organe subsidiaire du ministère norvégien de l’Environnement à Oslo. Mme Paulsen a souligné l’importance des zones humides et d’une eau propre, ainsi que du travail à réaliser en étroite collaboration avec les ONG. Elle a mentionné l’aide à long terme de la Norvège au Plan d’action international de l’AEWA pour la conservation de l’Oie naine, qui reflète le besoin urgent de coopération internationale. Pour terminer, Mme Paulsen a remercié le Secrétariat pour l’aide et la préparation excellentes et professionnelles apportées à toutes les activités et réunions.

2. En sa qualité de Président du Comité permanent et représentant du pays d’accueil, M. Øystein Størkersen a également souhaité la bienvenue aux délégués à Trondheim. Il a travaillé en très étroite coopération avec le Secrétariat, qui était très motivé et a fourni un excellent travail. M. Størkersen a souligné le fait que l’une des principales initiatives auxquelles le Secrétariat a énormément participé depuis la MOP5 est l’Initiative africaine, fortement soutenu par le gouvernement français et les Parties concernées. Il a également souligné l’importance de la Procédure d'évaluation de la mise en œuvre (IRP), qui a été un outil important aidant les pays à s’attaquer aux problèmes créés par les activités humaines, préjudiciables ou potentiellement préjudiciables, soit pour les oiseaux d’eau migrateurs, soit pour leurs habitats.

3. Le Secrétaire exécutif du Secrétariat PNUE/CMS, M. Bradnee Chambers, a mentionné la collaboration étroite et croissante entre les Secrétariats du PNUE/CMS et du PNUE/AEWA. La famille de la CMS consiste en un vaste groupe d’accords, dans lequel l’AEWA a joué un rôle proéminent au fil des années. Le Secrétariat PNUE/AEWA a pris les devants dans plusieurs initiatives innovantes, telles que le Système de rapport national en ligne (ORS), l’e-communauté collective et l’IRP. Il a pris note du processus de Forme future de la CMS, initié par la COP de la CMS, et du fait que dans ce contexte, les synergies et liens existants au sein de la famille de la CMS devraient être renforcés au plan institutionnel. Un autre projet commun était l’élaboration d’un plan stratégique ciblant toutes les espèces migratrices. Il a poursuivi en remerciant le pays d’accueil pour les excellents locaux qu’il a fournis et en indiquant qu’il se réjouissait de travailler avec toutes les personnes présentes.

4. Le Secrétaire exécutif par intérim de l’AEWA, M. Marco Barbieri, a souhaité la bienvenue aux participants au nom du Secrétariat PNUE/AEWA, heureux de voir qu’ils étaient venus si nombreux. Il a exprimé sa gratitude envers la Norvège, pour la fourniture de locaux impressionnants, et a particulièrement remercié M. Størkersen de son excellente collaboration aux préparatifs de la réunion. Il était heureux de voir le Comité permanent présent au grand complet, ainsi que les représentants des Parties, ce qui reflète l'intérêt des Parties pour le travail du Secrétariat. Il a noté que le Secrétariat se trouvait dans une phase dynamique ces dernières années, et a accueilli avec satisfaction la guidance et les conseils de la Réunion sur les questions à aborder. Il a expliqué qu’on lui avait demandé d’exercer des fonctions exécutives au Secrétariat ces deux dernières années, et que ceci serait sa dernière action importante en cette qualité. Il a déclaré ne pas douter que cette réunion serait fructueuse.

**Point 2 de l’ordre du jour. Révision et adoption du Règlement intérieur**

5. M. Barbieri a introduit une version révisée du Règlement intérieur (RoP) (*Doc. StC 9.4*) (précédemment adopté par le StC6) préparé par le Secrétariat, comprenant quelques modifications apportées pour intégrer les décisions de la MOP. Le document a été présenté au StC8, qui a décidé de le renvoyer à la StC9 pour le faire adopter. La question des amendements supplémentaires au Règlement intérieur (RoP) concernant la rotation régionale lors de la nomination de membres du StC a été abordée et il a été décidé qu’il n’était pas nécessaire de l’officialiser, puisque dans la pratique, elle se faisait automatiquement après chaque fin de mandat.

|  |  |
| --- | --- |
| *Décision :* | *La Réunion a adopté la proposition d’amendements spécifiée dans le document StC 9.4 Règlement intérieur du Comité permanent de l’AEWA* |
|  |  |
| *Action :* | *Le Secrétariat postera le RoP révisé sur le site Web de l’AEWA et continuera à suivre la pratique décidée lors du StC6, c’est-à-dire de ne pas présenter le RoP à chaque réunion du StC, mais de le fournir comme document d’information, et de ne le porter à l’ordre du jour que s’il est question d’une demande spécifique d’amendement.* |

**Point 3 de l’ordre du jour. Adoption de l’ordre du jour et du programme de travail**

6. Se référant à l’ordre du jour provisoire (*Doc. StC 9.1 Rév.1*) et au calendrier provisoire (*Doc. StC 9.2*), le Président a informé la réunion que compte tenu de la nature des questions à discuter sous le point 18c de l’ordre du jour. *Questions administratives et relatives au personnel,* il avait été décidé que ce point serait traité dans le cadre d’une session à huis clos, réunissant uniquement les membres du StC et les observateurs des Parties. Les résultats de cette session seraient ensuite soumis à la réunion plénière.

7. Sous le point 20 de l’ordre du jour. *Questions diverses*, l’Allemagne a proposé d’inclure le problème de la chasse des oiseaux au filet en Égypte, qui soulève une vive inquiétude en Allemagne. L’Administrateur technique de l’AEWA, M. Sergey Dereliev, a informé la réunion qu’il était déjà prévu de traiter cette question sous le Point 12 de l’ordre du jour. *Procédure d'évaluation de la mise en œuvre.*

8. Représentant l’Algérie, M. Ammar Boumezbeur a expliqué qu’il serait plus facile pour lui d’apporter ses communications à la réunion en français, et M. Barbieri a accepté de traduire. Il a remercié les délégués francophones de permettre à la réunion d’être menée en anglais.

|  |  |
| --- | --- |
| *Décision :* | *Le président a déclaré adoptés l’ordre du jour et le programme de travail provisoire* |

**Point 4 de l’ordre du jour. Accueil et admission des observateurs**

9. Le Président a souligné combien il était heureux de voir autant d’observateurs à la réunion et s’est réjoui de leurs contributions aux discussions. La liste définitive des participants (*StC Inf 9.3*) est jointe à ce rapport en Annexe I.

**Point 5 de l’ordre du jour. Adoption de l’avant-projet de rapport de la 8ème réunion du Comité permanent**

10. M. Barbieri a introduit le document StC 9.7 *Avant-projet de rapport de la 8ème réunion du Comité permanent*

|  |  |
| --- | --- |
| *Décision :* | *En l’absence de commentaire sur l’avant-projet de rapport de la 8ème réunion du Comité permanent, le président a déclaré le rapport adopté.* |

**Point 6 de l’ordre du jour. Rapports**

**6.a Rapports des membres régionaux du Comité permanent et des observateurs des Parties**

11. Le Président a noté que des rapports écrits avaient été soumis par tous les représentants régionaux pour leurs régions respectives. Ces rapports étaient disponibles comme documents d’information sur le site Web de l’AEWA[[2]](#footnote-2) :

12. Le Président a remercié les représentants régionaux de leur travail de liaison avec les pays dans leurs régions et de la compilation des rapports pour le Comité permanent. Il n’y avait pas d’autres rapports des observateurs des Parties.

**6.b Rapport du Comité technique**

13. M. David Stroud, Président du Comité technique de l’AEWA (TC) a présenté son rapport sur les résultats de la 11ème réunion du Comité technique, aimablement hébergée par la Commission de la Foresterie du Ghana – Division Vie sauvage, du 27 au 30 août 2012 à Accra, Ghana. Plusieurs observateurs de Parties contractantes et d’organisations internationales y ont assisté et participé. La réunion s’est principalement concentrée sur l’élaboration et l’approbation d’un programme de travail pour le Comité technique pour l’actuelle période triennale, dont les résultats seront présentés à la 6ème session de la Réunion des Parties à l’AEWA (MOP6) en 2015.

14. À ces fins, le Comité technique a été divisé en 10 groupes de travail sur, par exemple, les études internationales, la priorité étant accordée à l’Étude sur l’état de conservation et à la finalisation de l’Étude du réseau de sites. Une autre activité prioritaire est l’élaboration de Plans d’action internationaux par espèce (ISSAP), de même que le développement systématique de la surveillance des oiseaux d’eau et des questions relatives au changement climatique et à l'énergie renouvelable versus les oiseaux d’eau migrateurs. Le Comité technique tente également d’anticiper et d’évaluer les problèmes émergents, dont plusieurs sont examinés.

15. Israël avait offert d’accueillir la dernière réunion du Comité technique avant la MOP6, réunion prévue pour la fin octobre 2014.

16. M. Stroud a poursuivi en suggérant un changement dans l’approche de la présentation des résultats du Comité technique à la MOP, de façon à ce que, durant la dernière réunion du TC avant la MOP, celui-ci établisse un plan de travail indicatif comprenant les priorités, les exigences de financement et les avant-projets de résolutions, pour que les Parties envisagent le plan de travail en tant que tout, le rendant ainsi plus transparent en termes de priorités, notamment pour les tâches devant être sous-traitées. De cette manière, les Parties pourraient à la fois anticiper et revenir sur le travail du TC. Ce processus bénéficierait tant aux Parties qu’au TC lui-même. Le Panel d'évaluation scientifique et technique de Ramsar (STRP) a déjà introduit cette approche avec succès.

17. Le Président s’est réjoui de cette approche et a convenu que présenter un plan de travail indicatif aux Parties leur donnerait une vision plus exhaustive et rendrait le travail du Comité technique plus transparent.

|  |  |
| --- | --- |
| *Décision/Action :* | *Le TC rédigera un plan de travail indicatif pour la prochaine période triennale, à soumettre à la MOP6.* |

**6.c Rapport du Dépositaire**

18. Représentant le Dépositaire, Mme Anja Pel-Roest s’est reportée au document StC 9.6 *Rapport du Dépositaire,* relatant que 71 pays et l’Union européenne étaient Parties à l’Accord, et que la Grèce en était signataire, sans l’avoir encore ratifié. Elle a poursuivi en indiquant qu’en 2012, le Maroc, le Zimbabwe et le Gabon avaient rejoint l’Accord, suivis en 2013 par le Swaziland, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et l’Islande.

19. La MOP5 avait adopté des amendements aux Annexes 2 et 3 de l’Accord, entré en vigueur le 90ème jour après son adoption, excepté pour les Parties qui avaient émis des réserves au cours de la période impartie de 90 jours (celles-ci figurent en Annexe I du *Doc.9.6*)*.*

**6.d Rapport du Secrétariat**

20. M. Barbieri a introduit le document StC 9.7 *Rapport du Secrétariat,* qui couvrait la période de juin 2012 à juillet 2013.

21. L’Allemagne a remercié le Secrétariat pour le rapport, en se renseignant sur le statut d’adhésion à l’Accord de la Pologne, ainsi que sur le statut du groupe de travail prévu sur l’énergie.

22. M. Barbieri a indiqué qu’il avait été en contact avec la Pologne et que la procédure d’adhésion avait été suspendue jusqu’en 2014, en raison de contraintes budgétaires.

23. Concernant le groupe de travail sur l’énergie, M. Dereliev a expliqué que des discussions avec des partenaires avaient lieu actuellement pour déterminer comment prendre cette question en main. Une possibilité adéquate consisterait à agir dans le cadre du projet *Déploiement des technologies d’énergie renouvelable et Espèces migratrices* entrepris conjointement par la CMS, l’AEWA, BirdLife et l’Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA)*,* qui prévoit l’élaboration d’un rapport d’étude sur les conflits entre le déploiement des technologies d’énergie renouvelable et les espèces migratrices, de même que des lignes directrices pour atténuer ces conflits.

24. Cette étude avait été financée par la CMS, l’AEWA, l’IRENA et BirdLife International, mais il manquait toujours 60 000 USD. M. Dereliev a appelé les pays présents à considérer l’attribution d’une contribution en faveur de cet important projet commun. Une fois cette étude soumise aux Parties à la CMS lors de la COP11, la résolution concernée pourrait inclure un mandat pour la mise en place du groupe. Il a poursuivi en soulignant que l’électrification du continent africain étant rapide et que le nouveau réseau de lignes électriques pouvant avoir un impact énorme dans un avenir proche, il fallait agir aussi rapidement que possible. Il a souligné l’importance de ce groupe, émettant le souhait qu’il soit formé rapidement après la COP de la CMS, en 2014.

25. Le Président s’est réjoui de cette initiative, considérant qu’il s’agissait d’une bonne opportunité de renforcer la conformité parmi les Parties et d’un pas important pour la famille de la CMS.

**6.e Rapports des autres observateurs**

26. Représentant la Fédération des Associations de chasse et de conservation de la faune sauvage de l’UE (FACE), M. Alexander Griffin a indiqué que M. Angus Middleton quitterait ses fonctions de Secrétaire général de FACE et qu’il allait assumer la rôle de point focal pour les questions relatives à l’AEWA.

27. Il a poursuivi en parlant de la relance récente du *Groupe de spécialistes du prélèvement d’oiseaux d’eau (WHSG)[[3]](#footnote-3)*, présidé par Jesper Madsen de l’Université Aarhus, Danemark, qui est une très bonne chose. Le groupe, qui puise ses origines dans le « Groupe de recherche sur la chasse », fondé en 1969, a été en veilleuse pendant quelques années. Son but principal était d’aider à ce que le prélèvement de populations d’oiseaux d’eau fasse l’objet d’un processus décisionnel basé sur la science, afin d’assurer que leur utilisation soit écologique et durable sur le plan social et économique.

28. Ceci inclut l’identification de différents types de prélèvements et de leurs impacts sur les populations, de même que le rôle du prélèvement dans différents pays et dans les questions éthiques allant de pair. Le but est de réunir des experts qui travaillent déjà sur le prélèvement des oiseaux d’eau. Il a souligné l’importance de l’adaptation de la gestion en vue de l’incorporation de la surveillance.

Le WHSG pourra servir de forum global pour partager des connaissances et une expérience pratique sur le prélèvement des oiseaux d’eau. Le travail pratique serait organisé selon les principaux outils de la voie de migration, en se concentrant initialement sur la voie de migration de l’AEWA. L’adhésion à ce groupe est ouverte à la fois aux particuliers et aux organisations.

29. M. Griffin a également fait savoir que le rapport annuel de FACE pour 2013[[4]](#footnote-4), qui expose le contexte et les activités-clés des principaux thèmes de travail, y compris le travail avec la CMS et l’AEWA, est à présent disponible et peut être téléchargé ou commandé au Secrétariat de FACE.

**Point 7 de l’ordre du jour. Préparatifs de la 6ème session ordinaire de la Réunion des Parties et de la célébration du 20ème anniversaire de l'AEWA**

30. L’analyse des questionnaires complétés par les participants à la MOP5, qui avait pour but d’évaluer le degré de satisfaction de l’assistance sur divers aspects de l’organisation de la session, a été mise à disposition dans le *Doc. StC 9.9.*

31. M. Barbieri a indiqué que la MOP5 n’avait pas été en mesure de prendre une décision sur le lieu de la MOP6 et qu’à travers la Résolution 5.27, elle avait invité les Parties à manifester leur désir de l’héberger, en demandant au Comité permanent de statuer. Conformément à cela, peu après la MOP5, le Secrétariat a envoyé aux Parties contractantes de l’AEWA une liste de normes et de responsabilités liées à l’hébergement d'une session de la Réunion des Parties. Une offre officielle du gouvernement d’Islande a été envoyée au Secrétariat le 12 novembre 2012. Le Secrétariat a entrepris une mission en Islande en août 2013 afin de discuter des préparatifs et de visiter les locaux proposés.

32. Représentant l’Islande, M. Sigurdur Thrainsson a informé la réunion que l’actuel gouvernement, qui siège depuis les élections du printemps 2013, a récemment décidé de retirer sa proposition en raison de contraintes économiques. M. Thrainsson regrettait profondément cette décision, notamment parce que le groupe de travail, spécifiquement mis en place dans ce but, était déjà bien avancé dans les préparatifs et que l’on avait déjà discuté des détails de l’Accord du gouvernement hôte avec le Secrétariat. Une lettre officielle du gouvernement d’Islande suivrait cette annonce.

33. Le Président a remercié M. Thrainsson de sa présence à la réunion et de l’avoir informée en personne. Il l’a également remercié pour tous les efforts fournis par l’Islande en ce qui concerne les préparatifs et la logistique. Malgré l’incontestable déception de part et d’autre, le Comité permanent a respecté la décision du gouvernement d’Islande. Une alternative serait d’organiser la MOP6 à Bonn ou de demander d’autres offres d’ici la fin de l’année. Le timing est important si l’on veut maintenir les dates prévues – aux environs du 16 juin 2015, date du 20ème anniversaire de l’AEWA.

34. M. Barbieri a de nouveau fait part de sa gratitude envers le gouvernement d’Islande, malgré sa décision décevante. Le Secrétariat a été très impressionné par le réel intérêt et la volonté du ministère de l’Environnement d’accueillir la réunion dans les meilleures conditions.

Répondant aux suggestions de recueillir d’éventuelles autres sources de financement pour aider l’Islande, M. Thrainsson a expliqué que la décision budgétaire avait été retirée et qu’elle était définitive.

35. Au nom de BirdLife international, Mme Nicola Crockford a indiqué que l’invitation de l’Islande avait été particulièrement bien accueillie par BirdLife en raison du nouveau Protocole de coopération entre l’AEWA et le groupe de travail sur la conservation de la Flore et de la Faune arctiques (CAFF), sous le Conseil des Ministres de l’Arctique, la région arctique fournissant une grande partie des oiseaux d’eau conservés tout le long de la voie de migration d’Afrique-Eurasie. Elle a demandé s’il pouvait peut-être encore y avoir un moyen d’ouvrir une session conjointe de la MOP entre les pays nordiques de la région arctique.

36. Le Président a expliqué qu’aucun préparatif n’avait été fait pour une solution alternative et que se pencher sur ce genre d’initiative prendrait du temps.

**20ème anniversaire de l’AEWA – Célébration commune avec la MOP6**

37. M. Florian Keil, administrateur chargé de l'information de l’AEWA, a introduit quelques idées préliminaires concernant la célébration du 20ème anniversaire de l’AEWA conjointement avec la MOP6 (*Doc.StC 9.8).*  Il espérait qu’elle serait toujours reliée à la MOP6, malgré quelques incertitudes au niveau des dates. Une liste d’idées préliminaire a été compilée par le Secrétariat dans le Document StC 9.8. Il a expliqué que cet événement central pourrait être complété par des célébrations nationales. Ceci pourrait fournir l’occasion de présenter quelques-unes des histoires à succès de l’AEWA et mettre en lumière les activités de conservation des pays, avec intervenants, un dîner des donateurs et/ou un livre et un film.

38. Le Président s’est réjoui de ces idées et a donné le feu vert au Secrétariat pour lancer un recueil de fonds cette année. Une aide des pays et autres donateurs potentiels sera nécessaire. Il a accepté à l’avance toutes les autres idées.

39. Parlant au nom de sa région, Mme Courouble a souligné l’importance qu’il y avait à disposer d’une estimation du coût de chaque activité, compte tenu de la situation financière généralement restrictive.

40. M. Stroud a suggéré de mener une réflexion sur la réalité de la situation, à savoir que l’analyse des rapports nationaux soumis à la MOP6 ont montré que davantage de populations d’oiseaux d’eau sont plus en déclin que croissantes, et que donc, malgré tous les efforts, la situation empire. Il a suggéré de sélectionner 20 des oiseaux d’eau et habitats les plus menacés et d’attribuer une devise à cette sélection, c’est-à-dire « 20 pour 20 ». Des images s’y rapportant pourraient alors être utilisées pour toutes les activités prévues, qui les relieraient. De cette façon, la sensibilisation pourrait cibler les espèces choisies.

41. D’autres suggestions impliquent de se concentrer sur les succès et le bon travail réalisé, tout en faisant circuler un message clair sur le fait que les problèmes sont réels mais que l’AEWA a essayé et testé des mécanismes pour s’y attaquer. L’objectif et le public devraient être clairement définis.

|  |  |
| --- | --- |
| *Action :* | *Le Secrétariat commencera à réunir des fonds et devra fournir davantage de détails sur chaque activité, en indiquant les coûts impliqués et en cherchant une plus ample participation de toutes les parties prenantes.* |

**Point 8 de l’ordre du jour. La voie de migration d’Asie centrale et les éventuels amendements afférents aux Annexes de l’Accord**

42. Le Président a introduit cette question, indiquant que le Plan d’action de la voie de migration d’Asie centrale (CAF) avait été en préparation pendant plusieurs années dans le cadre de la CMS, et que plusieurs réunions sur le sujet avaient déjà eu lieu. Une étroite relation avec les États de l’aire de répartition de la CAF, y compris la Fédération de Russie et la Chine, est nécessaire. Le Comité permanent devrait apporter une guidance sur la façon de faire avancer le processus en prévision de la MOP6.

43. M. Barbieri a brièvement introduit les derniers développements relatifs au Plan d’action de la CAF. Les progrès réalisés ont été rapportés à la 5ème session de la Réunion des Parties à l’AEWA par le Secrétariat PNUE/CMS. Une réunion ultérieure des États de l’aire de répartition de la CAF et autres parties prenantes a été convoquée par la CMS à Abou Dabi les 12 et 13 décembre 2012, afin de négocier le cadre institutionnel et légal du Plan d’action de la CAF. Le principal résultat de cette réunion (souligné dans une déclaration finale) a été la décision selon laquelle « *la façon préférée d’avancer pour assurer la mise en œuvre efficace du Plan d’action pour les oiseaux d’eau de la CAF consiste à l’incorporer dans l’AEWA et à étendre la zone géographique de l’Accord pour englober toute la région de la CAF*. »

44. La réunion a également demandé aux Parties contractantes à l’AEWA de bien vouloir considérer l’extension de l’AEWA lors de la MOP6, afin de comprendre la région de la CAF et d’incorporer son Plan d’action. Il a en outre été demandé au Comité permanent de l’AEWA, en consultation avec les Secrétariats PNUE/CMS et PNUE/AEWA, de se pencher sur la façon de faire avancer ce processus, en vue de présenter une proposition à la MOP6 pour décision. La première mesure prise, sous la direction de la CMS, a été d’effectuer une analyse des répercussions de cette extension. Le document étant toujours en cours de rédaction, il n’a pas été publié sur la page Web de la réunion, mais a uniquement été distribué aux membres du Comité permanent et autres représentants des Parties participant à la réunion.

45. M. David Pritchard, qui a été chargé d’analyser les répercussions pour l’AEWA d’une extension de la portée de l’Accord pour incorporer le Plan d’action de la voie de migration d’Asie centrale, afin de conserver les oiseaux d’eau migrateurs et leurs habitats, a présenté les résultats préliminaires de l’analyse. Il a indiqué que ces résultats avaient montré qu’il n’existait aucune raison biologique ou scientifique, ni de conséquences légales ou financières, s’opposant à l’incorporation du Plan d’action de la CAF dans l’AEWA. La conclusion générale de l’analyse est que l’incorporation dans l’AEWA était une option réalisable.

46. Il a poursuivi en faisant un résumé des principales conséquences, en se référant aux sections concernées de l’avant-projet de rapport :

* Géographiquement, l’incorporation de la CAF implique l’extension de l’AEWA à 13 pays supplémentaires ;
* la meilleure option pour l’incorporation serait de concevoir un seul système intégré. Ceci pourrait être fait en amendant les annexes, sans avoir à amender les articles de l’Accord ;
* la définition de la région de l’AEWA contenue dans l’Annexe 1 de l’Accord devrait être amendée afin d’inclure les nouveaux États de l’aire de répartition, avec comme référence la définition existante de la région de la CAF ;
* 40 espèces supplémentaires devraient être ajoutées à l’Annexe 2 de l’Accord ;
* les Plans d’action de l’AEWA et de la CAF étaient très similaires en termes de structure et de contenu ; l’avant-projet de rapport incluait des suggestions sur la façon d’incorporer les différentes parties dans un plan d'action intégré, à inclure dans une Annexe 3 révisée de l'Accord ;
* le fonctionnement de certains processus de mise en œuvre relevant des deux Plans d’action devrait être intégré dans l’aire combinée ;
* le Comité permanent de l’AEWA – il n’est pas nécessaire de modifier sa composition mais la représentation régionale devrait être formalisée pour inclure un membre pour l’Europe et un pour l’Asie centrale ;
* le Comité technique de l’AEWA – les régions définies pour déterminer la représentation régionale au sein du Comité nécessiteraient quelques ajustements, afin de prendre en compte les nouveaux États de l’aire de répartition, ce qui pourrait être fait par le biais d’un amendement du *modus operandi* du Comité technique sur décision de la MOP ;
* l’extension de l’aire de l’Accord exigera davantage de la part du Secrétariat ;
* en termes de personnel supplémentaire, on estime que les besoins équivaudront à un professionnel à plein temps et un poste d’aide aux services généraux ;
* il est nécessaire d’identifier les sources de financement, ce pour quoi le rapport offrait plusieurs suggestions ;
* la fusion des Plans d’action fournirait une opportunité d’optimiser les coûts pour toute la famille de la CMS.

M. Pritchard a conclu sa présentation en soulignant quatre prochaines mesures possibles :

* Rédiger un processus de consolidation des Plans d’action ;
* rédiger les éléments d’une décision de la MOP ;
* mener un processus de consultation avec les gouvernements et les parties prenantes ;
* réaliser plus avant un travail d’évaluation des conséquences en termes de coûts et identifier les sources d’aide financière.

47. Mme Courouble, parlant au nom de sa région, l’Europe et l’Asie centrale, a fait remarquer qu’il n’appartient pas au StC de statuer sur cette question importante. Elle a recommandé de diffuser les recommandations aux Parties contractantes en leur demandant de les commenter, par le biais des représentants régionaux du StC. Elle a fait remarquer qu'elle avait été surprise que les Parties n’aient été ni consultées à un stade antérieur du processus et ni invitées à prendre part à la discussion.

48. Au nom de la France, elle a indiqué que la situation des États de l’aire de répartition de la CAF et l’urgence d’une mise en œuvre du Plan d’action étaient bien connues, mais que la France n’était pas convaincue que procéder maintenant à une intégration serait la meilleure solution, puisque de nombreux États de l’aire de répartition de la CAF n’ont pas la capacité de mettre en œuvre le Plan d’action, ce que l’intégration ne ferait pas changer. L’AEWA constitue un cadre très efficace grâce à sa cohérence et sa coopération longuement établie le long de la voie de migration d’Afrique-Eurasie. Étendre l’Accord risquerait de disperser ses objectifs et de réduire son efficacité.

49. Les deux-tiers du Plan stratégique de l’AEWA ne sont toujours pas mis en œuvre. Le fait, notamment, que la Fédération de Russie et les États du Golfe ne soient pas Parties à l’AEWA, nuirait au processus. De plus, en ce qui concerne l’Union européenne, ni la Pologne ni l’Autriche n’ont encore adhéré à l’Accord. Il faudrait commencer par se concentrer sur ces questions, avant de considérer une extension de la région. En outre, le Plan d’Action pour l’Afrique a été adopté lors de la dernière session de la MOP, à titre de priorité pour l’AEWA.

50. Les conséquences financières relatives aux activités principales du Plan d’action de la CAF posent d’autres problèmes, les pays donateurs réduisant déjà leurs contributions volontaires en raison de restrictions. Elle a poursuivi en soulignant que les conséquences financières du Plan d’action de la CAF devraient être plus détaillées et les avantages et les inconvénients clairement exposés. Enfin, elle a fait référence à l’augmentation de synergies prévue, disant qu’il pourrait être plus efficace de mettre en œuvre ce Plan d’action dans le cadre de la CMS, tout en se servant des services communs.

51. L’Allemagne a remercié M. Pritchard pour l’étude, qui a été d’un grand secours. Il a en outre été demandé des éclaircissements au sujet du titre de l’AEWA, si celui-ci demeurerait inchangé et si la conjugaison des Plans d’action entrainerait moins d’obligations pour les Parties à l’AEWA. Lorsque la fondation de l’AEWA a été débattue, il y a 20 ans, la limite orientale de l’Accord a été définie sur la base d’une image claire des systèmes de migration, à partir de vastes connaissances scientifiques ; l’extension vers l’Est impliquerait que ces critères cesseraient d’être clairs.

52. L’Allemagne s’est accordé avec la France pour dire que l’Union européenne considère que le processus de Forme future est le meilleur moyen de s’attaquer à cette question et de rassembler les différents sujets efficacement, pour être en mesure de faire une réelle différence pour ces espèces. L’Allemagne n’est pas contre cette proposition mais elle suggère d’aborder la question dans une perspective plus large et de la considérer du point de vue du nouveau Plan stratégique de la CMS.

53. Le Président a noté que les États de l’aire de répartition de la CAF avaient recommandé de fusionner la CAF avec l’AEWA, et qu’il faudrait traiter cette requête ; l’analyse a été le premier pas en avant. Il serait utile de diffuser le document à toutes les Parties actuelles à l’AEWA pour commentaire. Le Secrétariat pourrait plus tard communiquer un résumé du feed-back au Comité permanent. Concernant la Fédération de Russie, le Secrétariat a été en relation étroite avec le gouvernement de la Russie et de bons progrès ont été réalisés dans la préparation à son adhésion.

54. M. Chambers a ajouté que l’analyse était un excellent moyen d’explorer les implications pour l’AEWA, mais qu’il faudrait examiner comment cela s’inscrit dans le cadre plus large de la famille de la CMS – les Parties pouvant vouloir considérer un élargissement de l’analyse.

55. M. Dereliev a ajouté que l’analyse d’une adaptation de la CAF au cadre de la CMS avait déjà été réalisée lors de la réunion d’Abou Dabi, en décembre 2012, et que la décision de cette réunion avait été prise sur cette base. L’historique du processus ne doit pas être oublié, ni la frustration croissante quant à sa stagnation. Les États de l'aire de répartition avaient extrêmement hâte de commencer le travail urgent exposé dans le Plan d’action.

56. En sa qualité de président du groupe de travail sur les voies de migration de la CMS, M. Mundkur a rappelé que la Résolution 10.10 de la CMS avait recommandé de tenir compte des synergies entre l’AEWA et la CAF, ainsi qu’avec le Réseau de sites d’Asie centrale et occidentale, récemment approuvé, pour la Grue de Sibérie et autres oiseaux d’eau migrateurs. Il a fait part des formidables enthousiasme et dynamisme qui avaient animé la réunion d’Abou Dabi, en décembre 2012. Il y a eu des changements au cours des sept dernières années et dans certains des États de l’aire de répartition de la CAF, les capacités ont augmenté, permettant de démarrer les activités de mise en œuvre liées au Plan d’action. Il a souligné que la réunion de 2012 avait été une réunion forte avec un message fort. Il considérait cela comme une opportunité pour l’AEWA de gagner sur le plan économique, en raison des développements rapides qui avaient lieu dans les pays, notamment dans le domaine environnemental. Selon lui, la capacité à mobiliser des fonds ne constitue pas un problème. Wetlands International a été étroitement mêlé à ce processus. Il est impressionné par le rapport d’analyse, qui émet lui aussi un message clair. Il semblerait que les choses pourraient maintenant avancer rapidement et M. Mundkur s’accorde avec la France pour dire qu’examiner les aspects financiers plus en détail pourrait balayer toutes les inquiétudes.

57. M. Stroud, parlant en sa qualité de président de la réunion d’Abou Dabi, a ajouté que deux questions se posaient :

* Quels arrangements institutionnels les États de l'aire de répartition souhaitent-ils ?
* Et l’AEWA désire-t-il s’élargir pour inclure la CAF ?

Les États de l'aire de répartition ont décidé à l’unanimité qu’ils souhaitaient faire partie de l’AEWA. La réunion d’Abou Dabi avait demandé au Comité permanent de l’AEWA d’élaborer une proposition à présenter à la MOP6, accompagnée de la demande aux Parties contractantes de l’AEWA d’examiner cette proposition. Lors de la réunion d’Abou Dabi, les participants ont eu le sentiment de progresser et ont eu un regain d’énergie en voulant résoudre cette question ; le Comité permanent devrait faciliter cette proposition pour la soumettre à la MOP.

58. En réponse à la question de l’impact de l’extension à la CAF sur l’adhésion de la Fédération de Russie à l’AEWA, M. Dereliev a remercié la France, également présente à la réunion, ainsi que la Suisse, pour leur participation et leur soutien aux efforts de mobilisation de la Fédération de Russie par le Secrétariat, pour que ce pays rejoigne l’AEWA. La question de la CAF est considérée comme une motivation supplémentaire pour l’adhésion de la Fédération de Russie à l’AEWA. Il serait avantageux pour le pays d’aborder autant de systèmes de voies de migration que possible sous un Accord, plutôt que de les aborder séparément.

59. M. Boumezbeur s’est demandé s’il était dans l’esprit et la philosophie de l’AEWA d’aller au-delà de ses limites actuelles en termes de couverture géographique et d’espèces, et pensait que ceci demanderait quelque réflexion. Si le résultat est positif, il y aura intérêt à approfondir la consultation, et il a proposé de soumettre les résultats de cette consultation à titre de document d’information à examiner lors de la prochaine MOP.

60. Le Président a souligné le besoin de prendre une décision sur la marche à suivre. Le Secrétariat devrait se concerter avec le consultant afin de finaliser la révision et les questions supplémentaires à examiner – ceci devrait être fait d’ici la fin de la semaine suivant la réunion. Le document révisé pourrait être diffusé à toutes les Parties à l’AEWA, y compris le Comité permanent, pour commentaire, et accompagné d’une lettre expliquant le contexte de l’initiative et les options de prise de mesures, ainsi que le planning nécessaire pour faire avancer le processus. La demande des États de l'aire de répartition de la CAF devrait être honorée et une proposition compilée pour être présentée à la MOP6, qui est l’organe de direction habilité à prendre une décision finale sur cette question.

61. M. Dereliev a souligné que la meilleure façon d’avancer pour permettre à la MOP6 de prendre une décision, serait de préparer une proposition à part entière à présenter à la MOP, incorporant le résultat de la consultation avec les Parties. Il a expliqué que chaque Partie peut soumettre ce genre de proposition à la MOP pour approbation.

62. M. Akanswasah (Vice-Président/Ouganda) a ajouté que ces efforts pourraient être vains si la proposition était rejetée – le travail pourrait être fourni après qu’une décision initiale aura été prise, puis présenté à la MOP7.

63. Le Président a noté qu’il serait à la discrétion de la Partie émettant la proposition de savoir comment faire avancer le processus et dans quelle mesure une proposition à part entière devrait être préparée. Le Secrétariat pourrait être prié d’aider aux préparatifs.

64. Mme Courouble a soutenu la suggestion de M. Akanswasah selon laquelle les pays devraient d’abord donner leur accord, notamment s’ils n’ont pas participé à la réunion d’Abou Dabi. Les deux côtés devraient participer et il faudrait jouer la transparence en ce qui concerne les coûts et bénéfices pour l’AEWA et la CMS, et les avantages et inconvénients en termes de politique et de conservation.

65. Au nom du Secrétariat, M. Barbieri a conclu que l’élaboration de l’analyse devrait se poursuivre en incluant les compléments demandés lors de cette réunion. Le document révisé devrait alors être diffusé parmi les Parties pour une plus vaste consultation. La possibilité d’inclure cette nouvelle consultation dans le contrat de consultance existant doit être explorée. Le Secrétariat a besoin d’un signal clair de la réunion pour soutenir cette procédure et son degré de proactivité éventuel dans l’aide à l’élaboration d’une proposition à part entière, pouvant formellement être soumise par toute Partie.

66. Le Président était d’accord pour dire que le rapport devrait être diffusé parmi les Parties aussi rapidement que possible et les commentaires incorporés. Une proposition à part entière pourrait alors être élaborée et communiquée au Secrétariat par une Partie non moins de cent cinquante jours avant l’ouverture de la session. Le Secrétariat transmettrait alors la proposition à toutes les Parties et tous leurs commentaires sur le texte devraient être communiqué au Secrétariat non moins de 60 jours avant l’ouverture de la session. Immédiatement après le dernier jour de soumission, le Secrétariat devrait communiquer aux Parties tous les commentaires soumis à ce jour.

67. M. Stroud a ajouté que des efforts devaient être fournis pour permettre une période de consultation aussi longue que possible, afin de disposer de suffisamment de temps pour les vérifications croisées nécessaires.

68. En réponse à une enquête visant à savoir si une Partie avait déjà avancé concernant cette proposition, M. Dereliev a répondu que le Secrétariat ne s’était pas encore montré proactif à cet égard, mais avait attendu une guidance du Comité permanent. Il a ajouté que parmi les États de l'aire de répartition de la CAF, l’Ouzbékistan, la Géorgie et le Royaume-Uni étaient les seules Parties à l’AEWA.

69. M. Akanswasah (Vice-président/Ouganda) a suggéré de faire avancer le processus d’analyse. Il n’est pas nécessaire que le Secrétariat soit proactif en sollicitant la proposition.

70. M. Mundkur a souligné l’importance qu’il y avait à informer les pays de la CAF du résultat de cette réunion et à agir.

71. Le Président a conclu que, malgré les opinions divergentes, l’avancée mentionnée ci-dessus s’inscrivait dans le prolongement du mandat du Comité permanent et du règlement intérieur de la MOP.

|  |  |
| --- | --- |
| *Décision/Action 1:* | *27 L’actuel avant-projet de rapport d’analyse sera révisé en fonction des suggestions faites ci-dessus, puis soumis au Secrétariat de la CMS le 27 septembre 2013.* |
| *Décision/Action 2 :* | *Le Secrétariat adressera ensuite une lettre d’accompagnement détaillée à toutes les Parties contractantes de l’AEWA, décrivant le contexte de l’initiative et exposant en grandes lignes les options de mesures (y compris le calendrier) à prendre pour faire avancer le processus, laquelle lettre sera accompagnée de l’analyse révisée, et leur fixera une échéance pour faire leurs commentaires, accordant suffisamment de temps pour une consultation nationale.* |
| *Décision/Action 3 :* | *Les États de l’aire de répartition de la CAF seront informés des résultats de la réunion et des actions entreprises (Secrétariat de la CMS)* |

**Point 9 de l’ordre du jour. Contribution du Comité permanent à la mise en œuvre du Plan stratégique 2009-2017 de l’AEWA**

72. Le Président a introduit ce point de l’ordre du jour et s’est référé au document d’information StC Inf. 9.2, un rapport sur l’avancement de la mise en œuvre du Plan stratégique 2009-2017 de l’AEWA, qui avait été rédigé par le Secrétariat PNUE/AEWA pour le Comité permanent de l’AEWA et avait été présenté à la MOP5 en 2012.

73. Le Comité permanent devrait se demander comment il peut aider à la mise en œuvre des recommandations du rapport du Comité permanent à la MOP5. Il a suggéré que la meilleure façon pour le Comité permanent de continuer à contribuer à la réalisation des objectifs du Plan stratégique, serait de conseiller aux représentants régionaux du Comité permanent de rappeler aux Parties de leurs régions respectives que les objectifs du Plan stratégique sont toujours valables et qu’elles ne doivent pas oublier de présenter leur rapport sur les progrès réalisés dans la réalisation de ces objectifs.

74. Cette suggestion a été répétée par M. Barbieri, qui a recommandé de focaliser l’attention des pays sur les objectifs prioritaires relatifs à la mise en œuvre du Plan stratégique, objectifs sur lesquels ils devront présenter leur rapport avant la MOP6.

|  |  |
| --- | --- |
| *Décision/Action :* | *Les représentants régionaux du StC contacteront les Parties contractantes de leurs régions concernant la présentation de rapports sur la mise en œuvre du Plan stratégique de l’AEWA.* |

**Point 10 de l’ordre du jour. Initiative africaine pour la conservation des oiseaux d’eau migrateurs et leurs habitats en Afrique**

75. Au nom du Secrétariat, M. Barbieri a présenté son rapport sur la mise en œuvre de l’Initiative africaine depuis la MOP5 (*Doc. StC 9.10*). Il a rappelé brièvement le contexte de cette initiative, qui a été créée lors de la MOP4 pour coordonner et améliorer la mise en œuvre de l’Accord dans la région africaine. Jusqu’ici, l’une des principales activités relevant de l’Initiative africaine avait été l’élaboration d’un Plan d’action pour la mise en œuvre de l’AEWA en Afrique (PoAA) pour la période 2012-2017, qui a été adopté par la MOP5 par le biais de la Résolution 5.9. Ce plan a fourni des mécanismes et des acteurs pour aider mettre en œuvre l’Initiative africaine et le PoAA, à savoir :

* un Coordinateur pour l’Afrique et un Assistant de programme à mi-temps, en poste au Secrétariat PNUE/AEWA (coordination générale) ;
* des coordinateurs sous-régionaux des points focaux (pour guider la mise en œuvre au niveau sous-régional) ; et
* une Unité de soutien technique (TSU) installée en France pour fournir une aide technique à la mise en œuvre.

76. La première mesure prise par le Secrétariat a été de rédiger les Termes de Référence pour le Coordinateur pour l’Afrique, l’Assistant de programme à mi-temps, les coordinateurs sous-régionaux et l’Unité de soutien technique, en collaboration avec des membres du Comité permanent et de l’Unité de soutien technique.

Les Termes de Référence élaborés ont été soumis à la présente réunion pour approbation officielle (*Doc. StC 9.13*). L’une des suggestions faites au cours des consultations était de nommer un remplaçant pour chaque coordinateur sous-régional. Le Président a recommandé de s’en charger au niveau sous-régional. Il a été approuvé par le Secrétariat.

77. Lors de consultations entre le Secrétariat, le TSU et les membres du Comité permanent, il a été convenu de convoquer des réunions sous-régionales, avec pour objectif principal de préciser les priorités de mise en œuvre dans les sous-régions et de nommer des coordinateurs sous-régionaux des points focaux.

78. La première réunion sous-régionale a eu lieu en Algérie en juin 2013, la seconde est prévue en Afrique du Sud en octobre 2013, suivie par une autre au Sénégal en décembre 2013. Un mécanisme directeur visant à guider les activités de l’Unité de soutien technique a été établi et une première réunion a eu lieu à la Tour du Valat, France, où la TSU est basée.

79. L’élément final toujours en début de création était un comité de recueil de fonds pour l’Initiative africaine. Une première version des Termes de Référence a été rédigée par le Secrétariat, qui devra être élaborée plus avant en étroite collaboration avec le gouvernement français et autres parties prenantes.

80. Pour le reste, plusieurs Plans d’action internationaux par espèce ont été élaborés pour des espèces africaines et des mécanismes internationaux de coordination ont été mis en place. Un autre développement particulièrement encourageant a été l’extension de l’adhésion à l’Accord en Afrique : six autres pays ont adhéré à l’Accord depuis juin 2012. Le mérite en revient principalement au Coordinateur suppléant pour l’Afrique, qui a travaillé en très étroite coopération avec les pays.

81. Les pays d’Afrique bénéficieraient également de la rédaction d’un manuel de la famille de la CMS et d’une e-communauté pour les points focaux nationaux. Quelques projets ont été soutenus en Afrique par le biais du Fonds de petites subventions (SGF) de l’AEWA. Un atelier de formation des formateurs très réussi, sur l’utilisation du Kit de formation Voie de migration, s’est tenu en 2013 au Kenya et un autre est prévu pour les pays africains lusophones en 2014, pour lequel des fonds ont déjà été obtenus auprès de l’UE.

82. Le Président a reconnu les nombreuses activités en cours et l’ambitieux PoAA. Dans ce contexte, il a souscrit à l’idée d’un comité de recueil de fonds.

83. Regrettant également le manque de ressources pour couvrir les activités du PoAA, Mme Courouble a appelé les pays à verser des contributions. Un déficit de financement urgent était lié à la réunion sous-régionale au Sénégal, prévue en décembre 2013, qui a été en partie comblé par le gouvernement d français ; il reste toutefois 20 000 euros à trouver. Elle a appelé les personnes présentes à examiner toutes les voies de financement possibles relatives aux donateurs privés et internationaux.

84. M. Akankwasah (Vice-président/Ouganda) a suggéré que les coordinateurs sous-régionaux collaborent avec leurs représentants régionaux respectifs du Comité permanent et profitent d’un échange d’informations. M. Barbieri, qui s’en est réjoui, a suggéré d’intégrer ceci aux ToR pour établir le lien entre les fonctions. Dans le cas de l’Algérie, les deux fonctions sont pourvues par une seule et même personne.

85. L’Allemagne s’est réjouie des bons progrès réalisés, malgré la nature ambitieuse du PoAA. Elle a également soutenu l’initiative en fournissant les fonds pour le poste d’Assistant de programme. D’autres domaines auxquels l’Allemagne contribue sont le Projet de la mer des Wadden et la question des lignes électriques.

86. Le Président a remercié l’Allemagne et la France de leur soutien continuel, notamment concernant le poste d’Assistant de programme et l’aide à la TSU.

87. M. Barbieri a exposé le statut du recrutement du Coordinateur de l’Initiative africaine, pour lequel la MOP5 a convenu d’établir un poste P2 à 50 %, avec le mandat de recueillir des fonds pour un financement complémentaire. La Suisse a fourni des fonds pour couvrir les 50 % restants du poste pendant un an et a fait part de sa volonté de maintenir cet engagement dans les années à venir : un engagement à long terme n’a pas pu être passé en raison de règlements internes. La procédure de recrutement a été lancée dans le système de l’ONU et le Secrétariat espère que le poste pourra être pourvu au premier trimestre 2014.

88. Le Président a déclaré adoptés les quatre Termes de référence susmentionnés liés à la mise en œuvre du Plan d’action pour l’Afrique.

|  |  |
| --- | --- |
| *Décision :* | *La Réunion a approuvé les Termes de référence pour l’Assistant de programme, le Coordinateur de l’Initiative africaine, l’Unité de support technique et le Coordinateur sous-régional. Il a été décidé que l’installation d’un coordinateur sous-régional suppléant serait traitée à l’échelle régionale.* |

**Point 11 de l’ordre du jour. Rapports nationaux et processus de présentation des rapports en ligne**

89. M. Dereliev a introduit le format révisé du cycle de présentation des rapports nationaux à la MOP6, préparé par le Comité technique (*Doc. StC 9.11).*

90. Le premier processus de présentation des rapports en ligne, couronné de succès, a été exécuté pour la MOP5 en 2012. L’analyse des rapports soumis a été intégrée à l’évaluation des progrès de la mise en œuvre du Plan stratégique de l’AEWA. Diverses résolutions adoptées par la MOP5, relatives aux produits agrochimiques, à l’énergie renouvelable et au changement climatique, par exemple, ont été prises en compte dans le processus de révision. Le feed-back des Parties à propos du cycle précédent et de celui du PNUE-CMSC, chargé de l’analyse des rapports, ont également fourni des orientations précieuses.

91. Le format révisé devrait être intégré au système d’ici la fin de l’année et le nouveau cycle de présentation des rapports pour la MOP6 devrait être lancé en janvier 2014, ce qui offrira aux Parties un délai d’un an jusqu’à la date limite de soumission des rapports. Les données du cycle précédent seraient déjà pré-complétées et ne nécessiteraient donc plus qu’une vérification ou un amendement le cas échéant.

92. Mme Courouble s’est réjouie des améliorations apportées et a remercié le Secrétariat de tous les efforts réalisés dans le cadre de cette vaste révision. Elle a demandé si le rapport pouvait être complété hors ligne en raison des difficultés de connexion Internet dans certaines régions.

93. M. Dereliev a confirmé que la version hors ligne était en tête de l’ordre du jour et dépendait de la disponibilité de fonds, mais qu’elle ne serait pas disponible pour le prochain cycle. Le Secrétariat a élaboré le système sans dépenser d’argent, mais pour passer au niveau supérieur, il faudrait trouver des fonds parce que le travail doit être réalisé par des programmateurs.

94. Il a indiqué que le Secrétariat était en communication avec le PNUE-CMSC et qu’une liste de points budgétisés et détaillés avait été compilée. Le support technique du PNUE-CMSC aux cycles de présentation des rapports à la COP11 de la CMS et à la MOP6 de l’AEWA serait gratuit.

95. L’administrateur chargé de l'information de l’AEWA, M. Keil, a attiré l’attention sur la plus vaste vision à long terme qui sous-tend le développement du système de rapport national en ligne (ORS), c’est-à-dire que l’ORS a été construit comme un système pouvant être utilisé par plusieurs AEM, ce qui offrirait des avantages techniques, financiers et administratifs à long terme, et que la CMS et l’AEWA conjugueraient leurs efforts avec d’autres AEM utilisant le même système, ce qui mènerait finalement à un partage des coûts et à des pratiques de rapports plus harmonisée pour les pays.

96. L’Initiative de gestion des connaissances et de l’information des AEM, menée par le PNUE-DELC, et le portail InforMEA[[5]](#footnote-5) en résultant, ont été créés dans le but de rassembler les AEM pour travailler ensemble sur des questions telles que le développement de l’ORS, et un sous-groupe de travail sur l’ORS a été mis en place au sein du mécanisme de coordination. Pour développer plus avant le produit ORS en collaboration avec le CMSC, un parrainage collectif est requis de toute urgence. M. Stroud a fait remarquer que la Convention de Ramsar pourrait également être pressentie concernant le partage de certains aspects techniques pour le développement de la version hors ligne.

97. M. Chambers a convenu que les frais actuels et à long terme découlant du Système de rapport national en ligne illustraient la façon dont la conjugaison des efforts avec d’autres AEM bénéficierait à toutes les parties concernées. Il estime que l’aide du projet InforMEA serait d’un très grand secours pour progresser dans les tâches à accomplir.

98. La réunion a pris note du rapport et le Président a conclu que le développement continu et le dialogue avec les autres parties prenantes devraient être maintenus.

|  |  |
| --- | --- |
| *Décision :* | *Le Comité permanent a approuvé le format révisé de présentation des rapports nationaux à la MOP6.* |

**Point 12 de l’ordre du jour. Procédure d'évaluation de la mise en œuvre (IRP)**

99. M. Dereliev a présenté une actualisation des progrès réalisés dans la mise en œuvre des cas pris en considération (*Doc. StC 9.12)*.

* *Syrie* – chasse illégale du Vanneau sociable, espèce menacée. Ce cas a été mis en attente compte tenu de la situation complexe du pays.
* *Monténégro* – drainage des salines d’Ulcinj à des fins de développement touristique. Le ministère du Développement et de la Gestion durables avait accueilli une mission d’IRP avec la CMS, Ramsar et la Convention de Berne. La communication a toutefois cessé, le point focal ayant quitté le ministère. Le Secrétariat attend une réponse du ministère depuis avril 2013.
* *Bulgarie* – projet de parc éolien adjacent au lac Durankulak, un site Ramsar comportant la plus forte concentration de Bernache à cou roux, espèce mondialement menacée. Après une longue correspondance avec le gouvernement à propos d’un arrêt selon lequel le projet avait été approuvé, décision sur laquelle on était revenu par la suite, pour finalement annuler ce revirement, le Secrétariat avait essayé d’obtenir un feed-back depuis juillet 2013. Tous les efforts pour contacter le gouvernement depuis lors, aux fins d’obtenir des informations sur le statut actuel d’un appel de la part du ministère, sur l’état actuel de développement du projet et sur l’acceptation possible d’une mission d’IRP, ont été vains. M. Dereliev a suggéré qu’une lettre du Président du Comité permanent pourrait avoir davantage d’impact.

100. Le Président a regretté le fait qu’il n’y ait pas de budget prévu pour les activités d’IRP alors qu’il s’agissait de questions très importantes. Il a suggéré que le Fonds d'affectation de l’AEWA pourrait fournir une opportunité de débloquer des fonds pour les activités d’IRP. Le coût d’un consultant commun, le cas échéant, pourrait être partagé. Exhortant le Secrétariat à maintenir le dialogue avec les pays concernés, il lui a également fait ses éloges pour s’occuper si bien des affaires en cours.

101. M. Dereliev a ensuite parlé des cas d’IRP potentiels, sur lesquels on se penche actuellement. Le premier était en France et lié à la poursuite du développement d’un parc éolien dans une zone chevauchant un site désigné pour la conservation de la Grue cendrée, en tant que site de halte.

102. Mme Courouble a fourni une actualisation sur ce cas, qui n’était pas nouveau. Le projet a été élaboré en 2011 et étudié par le préfet local. La proposition a été rejetée parce qu’elle n’avait pas fourni suffisamment d’informations. Elle a également été examinée par le représentant local du ministère de l’Environnement. Elle a ensuite été soumise à nouveau, assortie d’un plan de développement allant jusqu’en 2020 dans la zone concernée, et débutant en 2014. Aucun permis de construire n’ayant été déposé, le lieu précis est donc inconnu. Les procédures officielles sont en place et une EIE est nécessaire. Le représentant local du ministère continuera à suivre le cas de près et fera son rapport.

103. M. Dereliev a fait remarquer que pour un projet de cette envergure, une Évaluation des impacts environnementaux était exigée dans le cadre des Lignes directrices de conservation de l’AEWA sur l’atténuation des impacts du développements d’infrastructures. Il a poursuivi en suggérant que le promoteur soit avisé du statut de cette zone et encouragé à chercher ailleurs, compte tenu des voies de migration des grues, notamment, au moment où il s’informe sur les terres en vue de ses projets. Il a suggéré que le Comité permanent conserve ce cas sous surveillance. La France et le Secrétariat PNUE/AEWA donneront à ses membres des mises à jour sur la prévention d’un cas potentiel d’IRP.

104. Répondant à une question sur les critères de sélection des cas méritant une mission d’IRP, M. Dereliev a expliqué que le Comité technique agissait comme un filtre pour évaluer les cas potentiels, si un excédent se produisait.

105. Il a parlé du cas de la chasse aux oiseaux au filet en Égypte, qui menace d’énormes quantités d’oiseaux chanteurs, d’autres oiseaux terrestres, ainsi que quelques oiseaux d’eau. Ceci a fait l’objet de beaucoup de publicité. Une enquête était prévue, en coopération avec BirdLife International, mais elle a toutefois été provisoirement suspendue dans l’attente d’une transition gouvernementale. La question s’étend également en Libye et il faudra y regarder de plus près. Il est d’accord avec les délégués pour dire qu’il faut examiner les moteurs socio-économiques qui sous-tendent la chasse au filet, bien qu’il soit connu qu’elle comporte un élément récréatif et des prises inconsidérées.

106. M. Barbieri a parlé du développement d’un parc éolien offshore en Sicile, Italie. La municipalité locale avait pressenti le Secrétariat, et bien que ce projet ait déjà fait l’objet d’une EIE favorable, il était apparemment prévu le long de deux itinéraires de migration connus pour des espèces préoccupantes. On ignore encore les détails et une action sera entreprise après la réunion.

107. Mme Crockford (BirdLife International) a signalé deux questions en Islande : la première était liée à la prise accessoire d’oiseaux marins dans les filets maillants. BirdLife est en contact avec l’Islande à propos de mesures à prendre pour recueillir des données à ce sujet.

108. La seconde question se rapporte au reboisement à grande échelle d’un habitat de basses terres pour les échassiers nicheurs, qui constitue une forte menace compte tenu du puissant lobby forestier. Cette question sera également portée à la connaissance de la Convention de Bern en décembre 2013, et on espère ainsi qu’une mission conjointe de l’AEWA, de la Convention de Bern et de la CMS pourra être organisée pour aider l’Islande à traiter cette question.

|  |  |
| --- | --- |
| *Décision/Action :* | *Le Secrétariat fournira au Comité permanent des informations sur les cas éventuels d’IRP et aidera le Comité permanent le cas échéant.* |

**Point 13 de l’ordre du jour. Révision du modus operandi du Fonds de petites subventions de l’AEWA**

109. M. Dereliev a introduit une révision du modus operandi du Fonds de petites subventions (SGF) de l’AEWA proposée par le Secrétariat (*Doc. StC 9.13*). Il a expliqué que la version d’origine avait été adoptée en 2009 et qu’il s’agissait de la première révision, qui s’était appuyée sur l’expérience acquise au fil des ans et le feed-back des demandeurs. La première révision proposée du document visait à fournir davantage de précision et de clarté sur l’information requise des promoteurs de projets, ainsi qu’une guidance sur l’évaluation des propositions de projets. Il a aussi éliminé un petit nombre d’indicateurs superflus dans les formulaires de demande SGF. Les documents suivants ont été examinés dans le cadre de la révision proposée : les Lignes directrices pour le fonctionnement du Fonds de petites subventions de l’AEWA, le formulaire de demande de subvention, le formulaire d’endossement, la liste des pays éligibles au Fonds de petites subventions de l’AEWA et le formulaire d’évaluation de proposition de projet.

110. Il a noté que jusqu’ici, les deux cycles (2012 and 2013) avaient été limités à des propositions de la région d’Afrique ; les fonds du budget principal s’étaient limités à 20 000 EUR, auxquels des contributions volontaires de la France, de la Suisse et du Royaume-Uni étaient venues s’ajouter pour soutenir des projets de la région d’Afrique. L’appel à candidature sera étendu aux autres régions dès que davantage de fonds seront disponibles. Le Fonds de petites subventions s’adressant actuellement à des propositions émanant uniquement de la région d’Afrique, tout financement pourrait être considéré comme une contribution à la mise en œuvre du Plan d’action pour l’Afrique.

111. M. Akankwasah a exprimé ses inquiétudes à propos de la première des priorités énumérées à la page 4 du Doc. StC 9.13, qui est extraite des « *Lignes directrices relatives à la définition des priorités pour le support financier de l’AEWA*» de la MOP3, rédigées par le TC. Cette priorité est relative aux propositions de projets qui « présentent une dimension géographique internationale, impliquant deux ou plusieurs États de l’aire de répartition de l’AEWA ». Ceci ne semble pas approprié car susceptible d’exclure les propositions limitées à un site critique ; l’accent devrait être mis sur la contribution d’un projet à la conservation et son objectif plutôt que sur sa couverture géographique.

112. M. Dereliev a expliqué que cette liste représentait un volet de critères complémentaires, qui ne s’appliquaient qu’à des projets de score égal. En raison des fonds limités disponibles, le Secrétariat a encouragé à ne soumettre que les propositions les plus fortes.

113. M. Stroud a fait un commentaire sur la procédure de candidature, observant que le candidat peut ignorer qui est le point focal national de l’AEWA dans son pays. Il a suggéré d’ajouter une note : « *de plus amples informations sont disponibles auprès du Secrétariat ».*

|  |  |
| --- | --- |
| *Décision :* | *Le Comité permanent a approuvé le modus operandi du Fonds de petites subventions de l’AEWA* |
| *Action :* | *Le Secrétariat ajoutera le note suggérée.* |

**Point 14 de l’ordre du jour. Rapport sur la mise en œuvre et la révision de la Stratégie de communication**

114. M. Keil s’est référé au Doc. StC 9.14 et à la Résolution 5.5, dans lesquels les Parties contractantes ont initié un processus de révision pour la Stratégie de communication existante, qui a, à l’origine, été adoptée par le biais de la Résolution 3.10 en 2005. Le processus de révision devrait résulter dans une stratégie de communication plus réaliste, actualisée et pratique pour l’Accord, et tenir compte de « La structure future et les stratégies de la famille de la CMS » approuvée par la COP10 de la CMS.

115. La tâche de révision et d’actualisation de la Stratégie de communication sera confiée à un consultant expert indépendant et inclura une étude documentaire, des enquêtes et la rédaction du document-même. Un atelier de lancement de ce travail, réunissant les principales parties prenantes, est également envisagé. Toutefois, des fonds devraient alors être levés (jusqu’à 24 000 EUR pour la révision par le consultant et 40 000 EUR supplémentaires pour un atelier consultatif). Environ 20 000 EUR issus de la contribution annuelle de l’Allemagne sont disponibles et une nouvelle contribution pourrait éventuellement provenir de restes des budgets des années précédentes.

116. Il a souligné que la révision de la Stratégie de communication devrait essayer de tenir compte des réalités politiques et économiques actuelles, de la capacité et des véritables ressources financières disponibles au niveau national et international, afin de mener des activités identifiées de communication, d’éducation et de formation. Il a déclaré que, à son avis, l’une des lacunes de la stratégie existante était qu’elle est trop ambitieuse, avec son Plan d’action de communication présentant un volet d’activités non réalistes, dont le financement est très limité.

117. Les futures activités de communication doivent se concentrer davantage et s’aligner sur des objectifs stratégiques clés de l’AEWA et de la famille de la CMS en tant que tout, de façon à ce que des activités importantes, telles que l’Initiative africaine, la Journée mondiale des oiseaux migrateurs et autre travail de mise en œuvre menés dans le cadre de l’Accord, atteignent les gouvernements et autres parties prenantes le long de la voie de migration d’Afrique-Eurasie.

118. Répondant à une question relative à l’étendue de ce projet et des frais engagés, M. Keil a expliqué que l’actuelle Stratégie de communication, élaborée en 2005, était toujours valable et utile en partie, mais qu’elle nécessitait une révision et une actualisation, afin d’être plus pertinente et actuelle, et de représenter un outil plus efficace pour fournir une guidance concrète et des priorités.

119. D’autres interventions sont relatives aux services communs de communication, qui pourraient faire partie du processus de Forme future et donc ouvrir de nouvelles possibilités, telles que l’apport d’un surcroit d’assistance, le besoin d’évaluer ce qui a fonctionné jusqu’à présent et ce qui n’a pas changé avec le temps et l’efficacité des mesures proposées, qu’il faudrait examiner de plus près.

120. Les activités de mise en œuvre incluent l’établissement du réseau de communication, d’éducation et de sensibilisation du public (CESP), également initié par la MOP5 en 2012, réseau qui s’agrandit. Les points focaux CESP dissémineront les activités de communication dans leurs pays et travailleront autant que possible avec les points focaux CESP de la Convention de Ramsar. Un autre projet mené par le Secrétariat et financé par le gouvernement de l’Allemagne est relatif à la réalisation de sites Web pour les groupes de travail internationaux sur les espèces, qui sont prêts et ont été remis aux coordinateurs respectifs, qui se chargeront de leur maintenance.

121. Un atelier très réussi de formation des formateurs, utilisant le Kit de formation Voie de migration[[6]](#footnote-6) a eu lieu à Naivasha, Kenya, en mai 2013, pour des formateurs d’Afrique de l’Est et australe. L’atelier était lié à un événement régional de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs (JMOM) qui a eu lieu au lac Elementeita et était organisé par le Service kenyan pour la faune sauvage (KWS) avec l’aide de l’AEWA, par le biais de fonds attribués par le gouvernement de l’Allemagne. Des fonds du gouvernement de l’Allemagne ont également permis la création d’un site Web de partenariat de la voie de migration, offrant des informations sur le travail des partenaires utilisant le Kit de formation Voie de migration et l’Outil Réseau de sites critiques (CSN)[[7]](#footnote-7), qui sera lancé avant la fin 2014.

122. D’autres activités incluent des publications, l’e-bulletin régulier de l’AEWA (pour lequel M. Keil a fortement encouragé les participants à présenter des histoires d’intérêt commun) et de nombreuses activités de communication quotidiennes.

123. Des projets communs de la famille de la CMS comprennent le site Web de la Famille de la CMS, des espaces de travail en ligne pour les organes scientifiques consultatifs de la CMS, le Système de rapport national en ligne (ORS), la coopération de la CMS et de l’AEWA dans le domaine du renforcement des capacités – un manuel de formation des points focaux nationaux et des ateliers (projet CE ENRTP/PNUE) et la campagne de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs (JMOM). La JMOM a pris de l’importance d’année en année et a battu tous les records en 2013 avec 350 événements enregistrés dans 86 pays, y compris l’événement central inspirateur et haut en couleurs au lac Elementeita, au Kenya.

124. Se référant au Doc. 9.15, il a souligné les responsabilités des points focaux CESP. Des efforts seront fournis pour continuer à bâtir ce réseau (17 points focaux CESP ont été nommés à cette date) et fournir davantage de guidance aux pays concernant la procédure de nomination.

125. La réunion a pris note du concept de révision de la Stratégie de communication et l’a accepté à titre provisoire, en vue de la MOP6. Le Président a exhorté le Comité permanent à insuffler une nouvelle vie aux contacts dans différents pays, y compris les ONG, pour promouvoir la JMOM, ainsi que dans la perspective de la nomination de points focaux CESP de l’AEWA.

**Point 15 de l’ordre du jour. Nouvelle traduction en arabe du texte de l’Accord**

126. M. Barbieri a indiqué que M. Mohammad Sulayem, conseiller de la coopération internationale, l’Autorité saoudite de la vie sauvage (SWA) avait été mandaté par la MOP6 pour mener la finalisation de la traduction en arabe révisée du texte de l’Accord, pour une approbation par le Comité permanent. La date limite était fin 2012. Une révision était nécessaire car il y avait eu des réclamations des pays comme quoi la version arabe ne correspondait pas entièrement aux autres langues.

127. Le Secrétariat a été en contact permanent avec les collègues œuvrant à la révision. Bien qu’un texte finalisé ne soit pas encore disponible, le travail était en cours, également en ce qui concerne l’incorporation des amendements convenus par la MOP5. Le cas a été discuté avec le membre arabophone d’Algérie du Comité permanent, qui a confirmé qu’il contacterait les personnes participant au processus de révision] pour demander l’achèvement de la tâche, de façon à ce que le texte puisse être adopté par le Comité permanent par correspondance en temps utile.

128. Le Président a remercié l’Algérie et les personnes participant au processus de révision. Il se réjouit de la finalisation du texte de façon à ce qu’une version révisée et actualisée puisse être disponible aussi vite que possible pour les pays arabophones.

**Point 16 de l’ordre du jour. Plans d’action internationaux par espèce (ISSAP) et Plan de gestion international par espèce (ISSMP)**

129. M. Dereliev a introduit le *Doc. StC 9.16* sur les progrès réalisés dans la coordination des Plans d’action par espèce (ISSAP) et du Plan de gestion des espèces (ISSMP) adoptés, et dans le développement de nouveaux plans.

130. Jusqu’à présent, 19 ISSAP et 1 ISSMP ont été approuvés par la MOP. Au cours de ces dernières années, le Secrétariat a activement mis en place des mécanismes de coordination (groupes de travail internationaux par espèce – ISWG) pour ces plans, dont neuf ont déjà été établis. Selon le feed-back reçu, ils se sont avérés très utiles. L’ISWG le plus avancé jusqu’à présent, qui fait fonction de mécanisme modèle pour la création d’autres groupes de travail, est celui de l’Oie naine, dont la coordination, installée au Secrétariat, est exercée par un employé à plein temps, financé par le gouvernement de Norvège.

131. Des sites Web et des espaces de travail intranet ont été développés pour les ISWG à partir de ceux de l’Oie naine, et ont été remis aux coordinateurs des ISWG pour modération et maintenance future. D’autres ISWG ont été réalisés en coopération avec BirdLife International, RSPB et WWT, ainsi qu’un détachement du gouvernement des Pays-Bas.

132. Pour les Plans d’action par espèce adoptés pour lesquels la participation du Secrétariat et l’établissement d’un ISWG n’étaient pas considérés comme prioritaires, les parties prenantes seront encouragées à prendre l’initiative de mettre en place des groupes d’experts des espèces de l’AEWA, dont les Termes de Référence ont été adoptés lors du TC11 en même temps qu’une liste d’espèces prioritaires.

133. Une liste détaillée des Plans d’action et de gestion de l’AEWA par espèce/multi espèces, qui ont été adoptés par la MOP ou sont en cours d’élaboration, a été jointe au *Doc.9.16.,* dans le Tableau 1.Les plans en cours de développement, qui seront présentés pour adoption à la MOP6 en 2015, incluent ceux pour le Bec-en-sabot du Nil, la Grue royale, les oiseaux marins d’Afrique australe – et un Plan d’actions multi espèces pour l’Oie des moissons, le Courlis cendré et l’Harelde boréale. En outre, M. Dereliev a fait remarquer que le Tableau 2 annexé au *Doc. 9.16* était une liste de priorités pour l’élaboration de nouveaux Plans d’action par espèce de l’AEWA (telle qu’adoptée par le Comité technique de l'AEWA lors de sa 11ème réunion à Accra, Ghana, en août 2012). Lors de la compilation de cette liste, l’impact du changement climatique et des autres facteurs ont également été pris en compte.

134. Les ISSAP pour l’Oie naine et l’Ibis chauve sont en cours de révision et devraient être présentés à la MOP6 pour adoption. Dans le cas de l’Oie naine, des commentaires contradictoires ont été soumis aux États de l'aire de répartition, notamment en ce qui concerne la population fennoscandienne. Il faudra donc davantage de temps pour les harmoniser.

135. Mme Courouble s’est référée à l’ISSAP pour la Barge à queue noire, pour laquelle un moratoire a été étendu à la France. Toutefois, la communauté de chasseurs a eu des difficultés à l’accepter et il sera plus facile à justifier à partir d’informations sur ce qu’ont fait les autres pays pour mettre en œuvre le Plan d’action.

136. M. Dereliev a noté que la France avait participé à la dernière réunion régionale de l’ISWG sur la Barge à queue noire ; il établira le contact avec le coordinateur de l’ISWG pour de plus amples informations, qu’il fera traduire pour diffusion. Il a souligné que pour certaines espèces, 20 ans de travail de conservation était nécessaire pour stopper et renverser le déclin d’une seule population – processus qui demande du temps et des efforts.

137. M. Stroud a ajouté que la Directive Oiseau, Article 12, se rapportant aux obligations générales de présentation de rapports par les États membres et la Commission européenne, était également une source d’information sur la mise en œuvre de l’ISSAP pour la Barge à queue noire dans d’autres pays d’Europe.

138. L’Allemagne est heureuse d’apprendre que l’atelier pour l’élaboration de l’ISSAP pour l’Harelde boréale a été hébergé par l’Estonie. Il a félicité la France pour l’interdiction de chasse, qui est très encourageante pour l’Allemagne. D’autre part, il a remis en question l’avantage à financer autant de mesures pour conserver une espèce, abattue ailleurs.

139. Mme Crockford s’est également réjouie du moratoire de la France et a souligné que les Pays-Bas devraient agir davantage en faveur de la Barge à queue noire.

140. M. Middleton a souligné que la conservation était une question de choix fermes et que la chasse avait peu d’impact sur son succès. La création des ISSAP pour le Courlis cendré et le Bec-en-sabot du Nil représentaient une approche exemplairement équilibrée.

141. M. Middleton a répété que la conservation était une question de choix fermes et que la chasse avait peu d’impact sur la question-clé à laquelle été confrontée la Barge à queue noire, à savoir le recrutement. Au lieu de cela, cela a causé une aliénation et une illusion de succès. L’élaboration des ISSAP pour le Courlis cendré et le Bec-en-sabot du Nil représentaient une opportunité de disposer d’une approche plus équilibrée.

142. À propos de l’ISSAP pour le Bec-en-sabot du Nil, un atelier de planification de l’action a eu lieu du 9 au 12 octobre 2012 à Entebbe, Ouganda. À la suite de consultations avec les États de l'aire de répartition et le Comité technique de l'AEWA, l’avant-projet de Plan d’action par espèce a été présenté au Comité permanent dans le *Doc. 9.17* pour approbation préliminaire ; l’approbation finale devrait être donnée lors de la MOP6, en juin 2015.

|  |  |
| --- | --- |
| *Décision :* | *Le Comité permanent a approuvé l’ISSAP pour la conservation du Bec-en-sabot du Nil à titre provisoire, dans l’attente de l’approbation finale de la MOP6.* |
| *Action :* | *Le Secrétariat diffusera des informations sur la mise en œuvre internationale de l’ISSAP pour la Barge à queue noire.* |

**Point 17 de l’ordre du jour. Participation de l’AEWA à d’autres organes et processus pertinents, et collaboration avec eux**

**a. Structure et stratégies futures de la CMS et de la famille de la CMS**

143. M. Chambers a introduit un rapport sur l’élaboration du nouveau Plan stratégique pour les espèces migratrices 2015 – 2023, développé dans le cadre de la CMS, et sa participation au processus (*Doc. StC 9.19*). Il a expliqué que l’actuel Plan stratégique de la CMS était valable jusqu’en 2014 et que le futur Plan stratégique était actuellement élaboré par un groupe de travail sur le Plan stratégique (SPWG), constitué de représentants régionaux des Parties, avec l’aide d’un consultant, Dave Pritchard. Le premier avant-projet était un vaste plan pour toutes les espèces migratrices. Des sous-objectifs conçus par les Accords associés et d’autres contributions consultatives seront incorporées à la prochaine version. Une version finale serait présentée par le SPWG à la COP11 de la CMS en 2014.

144. Le plan, qui est étroitement lié aux Objectifs d’Aichi pour la biodiversité ainsi qu’au processus de Forme future, fournira un cadre d’orientation à tout le travail de soutien à la conservation des espèces migratrices, tout en autorisant des sous-objectifs ou des plans individuels pour les instruments spécifiques de la CMS. Un ouvrage technique sera également rédigé pour aider à la mise en œuvre du Plan, qui identifiera de façon plus détaillée, entre autres, des outils de mise en œuvre.

145. Du point de vue du Secrétariat, M. Barbieri a indiqué que l’avant-projet était actuellement diffusé pour que des commentaires soient faits d’ici à la fin septembre 2013, et que le StC pouvait donc toujours fournir ses commentaires. Le Secrétariat a déjà donné les siens dans une version antérieure.

146. Le Président a souligné l’importance du fait que tous les accords soient liés au processus de rédaction et il se réjoui de consulter la version finale, avec compendium en annexe, en 2014. Le Secrétariat devra apporter les contribution appropriées à l’avant-projet.

147. M. Stroud s’est demandé quel était le lien entre le Plan stratégique pour les espèces migratrices et le Plan stratégique 2009-2017 de l’AEWA, et si l’on projetait d’actualiser ce dernier au-delà de 2017.

148. M. Barbieri a expliqué en réponse qu’en 2015, la MOP6 évaluerait l’actuel Plan stratégique de l’AEWA et fournirait une guidance sur la façon de le peaufiner, et de le relier au nouveau plan et à l’ouvrage d’accompagnement sur les espèces migratrices. Un recoupement se produirait lors de la période triennale située entre la MOP6 et la MOP7, ce qui permettrait à l’AEWA de prendre en compte le Plan stratégique pour les espèces migratrices lors de l’élaboration de son nouveau Plan stratégique.

**b. Autres organes et processus**

149. M. Taej Mundkur (Wetlands International) a parlé d’une nouvelle initiative : la *Flyway Linking* *Organisations and Wetlands* (*Une voie de migration reliant les organisations et les zones humides* ou FLOW), concernant plusieurs résolutions et priorités de l’AEWA destinées à renforcer la capacité des agences locales de gestion à mieux protéger et gérer les sites d’importance capitale pour les oiseaux d’eau migrateurs dans la région de l’AEWA, par le biais de l’échange et du renforcement des capacités.

150. S’appuyant sur la Résolution 5.20 soumise par la France, cette initiative a pour objectif de promouvoir les dispositifs de jumelage entre les sites du Nord et du Sud pour une période renouvelable de trois ans. Dans le cadre de cette initiative, les propositions de projets et les activités de gestion des sites jointes seront encouragées. En outre, l’initiative aborde également les Objectifs 1.2 et 3.2 du Plan d’action de l’AEWA pour l’Afrique[[8]](#footnote-8) concernant les projets de jumelage des sites et la surveillance des oiseaux d’eau.

151. Ce programme offre aussi une opportunité de renforcer la sensibilisation et les capacités, ainsi que la conservation des espèces, en utilisant des outils existants de l’AEWA, tels que les Lignes directrices de conservation et les Plans d’action par espèce.

152. L’objectif ultime était de relier au moins 20 zones humides d’importance capitale à travers la région de l’AEWA au cours de la période 2013-2015. M. Mundkur a souligné que ce projet contribuerait à la mise en œuvre de l’AEWA de plusieurs façons, et a appelé à son approbation et à l’aide du Comité permanent pour l’identification des sites et autres initiatives connexes, ainsi qu’à la mobilisation de ressources qui font si cruellement défaut.

153. Le Président a confirmé le fort soutien du Comité permanent pour cette initiative, ajoutant que le Secrétariat devrait y participer, si nécessaire et dans les limites du réalisable.

154. M. Stroud a convenu qu’il s’agissait d’un excellent programme et que les limites de temps aideraient à maximiser l’information et l’échange de connaissances.

155. M. Mundkur a poursuivi par une autre initiative commune de l’AEWA et de la CMS (*Projet Destination les voies de migration*), lancée en coopération avec l’Organisation mondiale du tourisme (OMT[[9]](#footnote-9)), établie à Bonn, Allemagne, et relative au tourisme durable le long des voies de migration, pour favoriser les habitats, les espèces et les hommes. Le gouvernement de l’Allemagne a fourni des fonds pour l’élaboration de la proposition de projet, huit sites ayant été choisis pour évaluation, incluant le Parc national Djoudj, au Sénégal et la mer des Wadden, dans la partie sud-est de la mer du Nord. Il a noté que ce projet complétait les Lignes directrices de conservation de l’AEWA[[10]](#footnote-10) afférentes.

156. Au nom de Szabolcs Nagy, de Wetlands International, il a informé la réunion que la base de données en ligne pour le Recensement international des oiseaux d'eau (IWC) dans la région d’Afrique-Eurasie serait mis en service cette semaine. Elle aidera dans le travail sur le terrain. Le système d’entrée de données a été utilisé dans plusieurs pays et servira lors du recensement des oiseaux d'eau en Afrique. Divers autres projets et efforts impliquant plusieurs parties prenantes clés sont en cours pour aider à développer l’IWC, comme celui mené en Afrique de l’Ouest par BirdLife International et par la Tour du Valat en Afrique du Nord.

|  |  |
| --- | --- |
| *Décision :* | *Le Comité permanent s’est réjoui de l’initiative FLOW.* |

**Point 18 de l’ordre du jour. Questions financières et administratives**

**a. Exécution des budgets 2009-2012 et 2013-2015**

157. M. Barbieri a présenté son rapport sur les recettes et dépenses pendant les périodes 2009-2012 et 2013-2015 (*Doc. StC 9.20*). Il a indiqué le statut des paiements des contributions annuelles par les Parties, notant que, en général, elles avaient bien rempli leurs obligations financières. Les impayés se montaient en 2012 à environ 119 000 EUR et en 2013 à environ 133 000 EUR. Le Secrétariat a activement rappelé leurs arriérés aux Parties et continuera à la faire.

158. Concernant les dépenses, le budget principal a affiché un bilan positif de quelque 380 000 EUR à la fin 2012, des économies ayant principalement été réalisées au niveau des lignes budgétaires pour le personnel. En 2012-2013, la collecte de fonds pour les contributions volontaires s’est relativement bien passée et le Secrétariat était reconnaissant envers les Parties et les autres donateurs, bien qu’il ait été question d’une tendance notable à la baisse, reflétant probablement la situation financière difficile dans beaucoup de pays.

159. M. Barbieri a suggéré l’utilisation éventuelle des contributions des nouvelles Parties ayant rejoint l’Accord après la MOP5 - contributions qui n’étaient pas incluses dans le budget adopté par la MOP5 - pour la formation du personnel.Or, selon les politiques actuelles de l’ONU il est obligatoire pour chaque membre du personnel de suivre au moins cinq jours de formation par an, et les ressources disponibles dans le budget approuvé étaient insuffisantes.

160. Le Président a félicité le Secrétariat pour la bonne administration du budget et a encouragé le personnel à renforcer encore ses capacités pour soutenir l’Accord, en tirant avantage des opportunités de formation. Il a fortement appuyé la suggestion d’augmenter les fonds à ces fins.

|  |  |
| --- | --- |
| *Décision :* | *La Réunion a décidé que le Secrétariat serait autorisé à utiliser les contributions obligatoires des Parties qui ont rejoint l’Accord après la MOP5 de l’AEWA pour couvrir les coûts de formation du personnel du Secrétariat dépassant le montant alloué du BL 3201 dans le budget 2013-2015 approuvé.* |

**b. Programme des champions des espèces migratrices**

161. Le Président a introduit ce point de l’ordre du jour en expliquant qu’il s’agissait d’une nouvelle initiative de levée de fonds.

162. M. Chambers a indiqué qu’elle a été approuvée récemment par le Comité consultatif d’ASCOBANS et que quelques bons modèles de programmes de ce genre avaient déjà été établis.

163. M. Dereliev a présenté le concept de *Programme des champions des espèces migratrices* (*Doc. StC 9.21*), initiative menée par la CMS, développée conjointement par la CMS et l’AEWA pour la famille de la CMS pour garantir durablement des fonds pour les instruments de la famille de la CMS. Il était urgent de trouver des fonds, c’est-à-dire un flux de financement prévisible et substantif. Il s’agit actuellement d’un défi de taille en raison de la visibilité insuffisante de nos instruments et de leur importance pour l’agenda politique plus vaste des Parties. Les donateurs n’ayant souvent pas conscience de ce qui est nécessaire, les fonds ont besoin d’être ciblés sur les besoins spécifiques immédiats pour permettre à la famille de la CMS de réaliser ses mandats. Plutôt que de le modifier, le Programme des champions simplifiera le travail actuel de financement.

164. BirdLife utilise un programme similaire et pour éviter les recoupements et avoir plutôt une approche complémentaire, il a été envisagé de travailler en coordination en définissant les espèces et les domaines de travail. Le matériel imprimé et la maintenance du site Web auront un impact significatif avec un minimum d’investissement.

165. Les gouvernements, sociétés, organisations et particuliers désireux de soutenir les efforts de conservation des espèces migratrices et de leurs habitats pouvaient devenir un *Champion.* On attend des champions qu’ils fournissent un financement à moyen ou long terme pour une ou plusieurs initiatives spécifiques de la famille de la CMS.

|  |  |
| --- | --- |
| *Décision :* | *Le Comité permanent a totalement souscrit à la participation de l’AEWA au Programme des champions des espèces migratrices.* |

**c. Questions administratives et relatives au personnel**

166. La réunion a été ajournée pour discuter de la question de la *Proposition du Secrétaire exécutif de la CMS pour renforcer la coopération et la coordination entre l’AEWA et la CMS* (*Doc.9.22),* qui incluait la question du recrutement du Secrétaire exécutif de l’AEWA. La session à huis clos avait réuni les membres du Comité permanent, les autres représentants des Parties, le Secrétaire exécutif de la CMS et le Secrétaire exécutif adjoint de l’AEWA.

167. Suite à cette session à huis clos, le Président a fait part des résultats des débats concernant le recrutement et le mandat du nouveau Secrétaire exécutif. Le Comité permanent avait décidé d’offrir le poste de Secrétaire exécutif de l’AEWA au candidat s’étant révélé le plus adéquat au cours du processus de recrutement conduit par le PNUE. La nomination se fera sur base intérimaire, jusqu’à ce que la MOP6 étudie la situation et examine une proposition pour un Secrétaire exécutif éventuellement commun à l’AEWA et à la CMS, à élaborer par le Secrétaire exécutif de la CMS, en consultation avec le Secrétaire exécutif de l’AEWA.

168. La proposition devrait comprendre une analyse de l’efficacité de ce type de disposition, des tâches et fonctions revenant au Secrétaire exécutif commun proposé, et des ressources que ce type de disposition redirigerait vers les priorités d’aide à la mise en œuvre. Le Secrétaire exécutif de la CMS portera également la proposition devant la CMS pour qu’elle l’examine.

169. Le Comité permanent a également demandé au Secrétaire exécutif par intérim de l’AEWA de développer de nouvelles synergies entre l’AEWA et la CMS, et d’agir pour fusionner les services et domaines communs, dans un effort de rediriger l’attention des Secrétariats sur le renforcement de l’aide à la mise en œuvre. Il a également invité le Secrétaire exécutif de la CMS à en faire de même.

|  |  |
| --- | --- |
| *Décision :* | *Les décisions du Comité permanent sont exposées en grandes lignes dans l’Annexe II du présent rapport.* |

**Point 19 de l’ordre du jour. Date et lieu de la 10ème Réunion du Comité permanent**

170. M. Barbieri a proposé la mi-mars 2015 comme date appropriée pour la 10ème Réunion du Comité permanent, en rapport avec les préparatifs pour la MOP6.

171. Le Président a fait remarquer que tandis que la date de la MOP6 était actuellement incertaine, quatre ou cinq mois avant la prochaine session de la MOP offriraient un délai de discussion suffisant et permettraient au Secrétariat de finaliser les documents.

172. L’Ouganda a offert d’héberger la 10ème Réunion du Comité permanent en 2015. L’offre sera confirmée dès que le gouvernement aura été consulté.

173. Le Président a remercié l’Ouganda pour cette offre de principe et s’est réjoui de présider la prochaine Réunion du Comité permanent en Afrique.

**Point 20 de l’ordre du jour. Questions diverses**

174. M. Abdoulaye Ndiaye (Tour du Valat/Sénégal) a indiqué que le prochain Congrès ornithologique panafricain aurait lieu au Sénégal en 2016. Il a fait remarquer le lien avec l’Initiative africaine et noté que l’aide du Secrétariat et des Parties serait nécessaire pour faire face aux défis se présentant dans le contexte de cette réunion. Il a été nommé Président. Il a demandé à ce que cette information soit partagée avec la famille de la CMS.

175. Le Président a confirmé que les Secrétariats du PNUE/CMS et du PNUE/AEWA se concerteraient avec lui à propos de leur représentation à cet événement important.

**Point 21 de l’ordre du jour. Clôture de la Réunion**

176. Le Président a reconnu que la réunion avait eu à traiter quelques questions difficiles et que les discussions avaient été longues. Dans le cas du Plan d’action de la CAF, on a pris soin des intérêts tant des États de l'aire de répartition de la CAF que des Parties à l’AEWA présentes, et une bonne approche a été trouvée concernant la question du Secrétaire exécutif de l’AEWA et les exigences du processus de Forme future.

177. Il a remercié toutes les personnes présentes de leur engagement, espérant qu’elles avaient apprécié la réunion et qu’elles continueraient à être actives pendant la période intersessionnelle.

178. Mme Courouble a remercié le Président de sa présidence agréable et vivante et le gouvernement de la Norvège d’avoir hébergé la réunion.

179. M. Barbieri a également mentionné que l’ordre du jour avait inclus des questions complexes, mais qu’il était heureux du résultat de la réunion. Au nom du Secrétariat, il a remercié la Norvège pour son aide et son hospitalité, et déclaré qu’il avait été très agréable de travailler avec le Président. Il a également exprimé sa gratitude envers le gouvernement de la Norvège et aux participants pour leur contribution au bon résultat.

180. Il a clos la réunion par quelques mots personnels, cette réunion étant la dernière à laquelle il participait à titre de Secrétaire exécutif par intérim de l’AEWA. Il a occupé ce poste plus longtemps que prévu initialement et a considéré cette expérience instructive et gratifiante. Il a hérité d’une « machine bien huilée » et n’a donc pas eu à s’occuper beaucoup de ce que faisaient ses collègues. Il a remercié le personnel de l’AEWA pour la qualité de son travail au cours de la période difficile et complexe de ces deux dernières années. Sa principale responsabilité a consisté dans la gestion générale du Secrétariat et des aspects financiers. Il a veillé à ce que l’Accord traverse la période de transition et a été heureux d’avoir fait partie de l’histoire de l’AEWA. Il a remercié toute l’assistance pour l’aide qu’il a reçue.

|  |  |
| --- | --- |
| **ANNEXE I** | |
|  | |
| **LISTE DES PARTICIPANTS** | |
|  |  |
| **MEMBRES** | |
|  |  |
| **EUROPE ET ASIE CENTRALE (1)** | **EUROPE ET ASIE CENTRALE (2)** |
|  |  |
| M. Øystein Størkersen (Président)  Conseiller principal  Agence norvégienne de l’environnement  Miljødirektoratet  Tungasletta 2  7485 Trondheim  Norvège  Tél. : +47 735 8 0500  Fax : +47 735 8 0501  E-mail : oystein.storkersen@miljodir.no | Mme Marianne Courouble  Dossiers internationaux - International issues  DGALN/DEB/PEM  Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer  Grande Arche, paroi Sud  92055 La Défense cedex  France  Tél. : +33 140 8131 90  Fax : +33 142 1919 79  E-mail : marianne.courouble@developpement-durable.gouv.fr |
|  |  |
| **AFRIQUE DE L’EST ET AUSTRALE** | **MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD** |
|  |  |
| M. Barirega Akankwasah (Vice-Président)  Agent principal de la faune sauvage (AG)  Conseiller scientifique CMS  Département de la Conservation de la vie sauvage  Ministère du Tourisme, de la Vie sauvage et du Patrimoine  Boîte postale 4241  Kampala  Ouganda  Tél. : +256 414 314 242  E-mail : abarirega@tourism.go.ug | M. Ammar Boumezbeur  Directeur  Ministère de l’Agriculture et du Développement Rural  Direction Générale des Forêts  Chemin Doudou Mokhtar  B.P. no. 232  Ben Aknoun  Algérie  Tél. : +213 21 915320  Fax : +213 21 9153 20  E-mail : ammarlaieb@yahoo.fr |
|  |  |
| **AFRIQUE DE L’OUEST ET CENTRALE** | **DÉPOSITAIRE / PAYS-BAS** |
|  |  |
| Nana Kofi Adu-Nsiah  Directeur exécutif  Division de la vie sauvage de la Commission de la Foresterie  Boîte postale M239  Bureau de poste ministères  Accra  Ghana  Tél. : +233 24 410 7143  Fax : +233 21 401 249  E-mail : adunsiah@yahoo.com | Mme Anja Pel-Roest  Chargée de mission sénior  Ministère des Affaires économiques  Boîte postale 20401  La Haye 2500 EK  Pays-Bas  Tél. : +31 (0) 646 714 694  E-mail : A.J.Pel@mineleni.nl |
|  | |

|  |  |
| --- | --- |
| **OBSERVATEURS DES PARTIES** | |
|  |  |
| **ESTONIE** | **ALLEMAGNE** |
|  |  |
| M. Üllar Rammul  Haut fonctionnaire du Département de la  Conservation de la Nature  Ministère de l’Environnement  Narva mnt 7a  15172 Tallinn  Estonie  Tél. : +37 262 628 81  Fax : + 37 262 628 01  E-mail : yllar.rammul@envir.ee | M. Gerhard Adams  Chef de la Division N I 3 - Protection des espèces  Ministère fédéral de l’Environnement, de  la Conservation de la Nature et de la Sécurité nucléaire  Robert Schumann Platz 3  53175 Bonn  Allemagne  Tél. : +49 228 99305 2631  Fax : +49 228 99 305 2695  E-mail : Gerhard.Adams@bmu.bund.de |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
| **ISLANDE** | **AFRIQUE DU SUD** |
|  |  |
| M. Sigurdur Thrainsson  Chef de Division  Ministère de l’Environnement et des Ressources naturelles  Département des Terres et du Patrimoine naturel  Skuggasund 1  150 Reykjavík  Islande  Tél. : +354 545 8600  Fax : +354 562 4566  E-mail : sigurdur.thrainsson@uar.is | Mme Wilma Lutsch  Directeur de la Conservation de la Biodiversité  Département des Affaires environnementales  Private Bag X447  Pretoria 0001  Afrique du Sud  Tél. : +27 12 31 03 694  E-mail : wlutsch@environment.gov.za |
|  |  |
|  | Mme Humbulani Mafumo  Directeur adjoint: Gestion de la Conservation  Département national des Affaires environnementales  Private Bag X447  Pretoria 0001  Afrique du Sud  Tél. : +27 12 310 3712  Fax : +27 86 541 1102  E-Mail : hmafumo@environment.gov.za |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **AUTRES OBSERVATEURS** | |
|  |  |
| **PRÉSIDENT DU COMITÉ TECHNIQUE** | **BIRDLIFE INTERNATIONAL** |
|  |  |
| M. David Stroud  Ornithologue en chef  Comité commun de la conservation de la nature  Monkstone House  City Road  Peterborough PE1 1JY  Royaume-Uni  Tél. : +44 173 386 6810  Fax : +44 174 455 5948  E-mail : David.Stroud@jncc.gov.uk | Mme Nicola Crockford  Responsable de la politique des espèces internationales  BirdLife International  RSPB  The Lodge, Sandy  Bedfordshire  SG192DL  Royaume-Uni  Tél. : +44 1767 693072  Fax : +44 1767 683211  E-mail : nicola.crockford@rspb.org.uk |
|  |  |
| **SECRÉTARIAT DE LA CONSERVATION DE LA FLORE ET DE LA FAUNE ARCTIQUES (CAFF)** | **CONSEIL INTERNATIONAL DE LA CHASSE ET DE LA CONSERVATION DE LA FAUNE SAUVAGE (CIC)** |
|  |  |
| Mme Marthe Haugan  Secrétariat CAFF  Borgir, Nordurslod  600 Akureyri  Islande  E-Mail : marthe.haugan@dirnat.no | M. Arto Marjakangas  Directeur de projet  Agence finnoise de la vie sauvage  Savontie 1316  FI-84880  Ylievieska  Finlande  Tél. : +35 840 4503 784  E-mail : arto.marjakangas@riista.fi |
|  |  |
| **FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE CHASSE ET DE CONSERVATION DE LA FAUNE SAUVAGE DE L’UE (FACE)** | **WETLANDS INTERNATIONAL** |
|  |  |
| M. Angus Middleton  Secrétaire Général FACE  82, Rue F. Pelletier  1030 Bruxelles  Belgique  Tél. : +32 2 732 69 00  Fax : +32 2 732 70 72  E-mail : [angus.middleton@face.eu](mailto:angus.middleton@face.eu) | M. Taej Mundkur  Directeur de programme – Voies de migration  Wetlands International Headquarters  Horapark 9 (2nd floor)  6717 LZ Ede  Pays-Bas  Tél. : +31 318 660910  Fax : +31 318 660950  E-mail : Taej.Mundkur@wetlands.org |
|  |  |
| M. Alexander Griffin  Gestionnaire de la politique de la vie sauvage FACE  82, Rue F. Pelletier  1030 Bruxelles  Belgique  Tél. : +32 2 732 69 00  Fax : +32 2 732 70 72  E-mail : cy.griffin@face.eu |  |
|  | |
|  | |
|  | |
|  | |
|  | |
|  | |
| **AUTRES PARTICIPANTS** | |
|  |  |
| **TOUR DU VALAT** | **CONSULTANTS** |
|  |  |
| M. Abdoulaye Ndiaye  Coordinateur pour l’Afrique  de l’Unité de Soutien à l’Initiative Africaine de l’AEWA (UST)  Direction des Parcs Nationaux du Sénégal  BP 5135, Dakar, Fann  Sénégal    Tél. : + 221 33 8591439  Tél. portable : +221 77 327 49 72  E-mail : ndiaye@tourduvalat.org | M. Dave Pritchard  Consultant  20 Burswell Avenue  Hexham  NE46 3JL  Royaume-Uni  Tél. : +44 1434608842  E-mail : DAVEPRITCHARD@CARE4FREE.NET |
|  |  |
| M. Jean-Yves Mondain-Monval  Membre du Comité technique de l’AEWA  Office national de la chasse et de la faune  Sauvage (ONCFS)  Tour du Valat, Le Sambuc  13200 ARLES  France  Tél .: +33 490 97 27 90  Fax : +33 490 97 27 88  E-mail : jean-yves.mondain-monval@oncfs.gouv.fr |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **SECRÉTARIATS** | |
|  |  |
| **SECRÉTARIAT PNUE/AEWA** | **SECRÉTARIAT PNUE/CMS** |
|  |  |
| M.Marco Barbieri  Secrétaire exécutif par intérim  Secrétariat PNUE/AEWA  UN Campus, Platz der Vereinten Nationen 1  53113 Bonn  Allemagne  Tél. : +49 228 815 2414  Fax : +49 228 815 2450  E-mail : mbarbieri@unep.de | M. Bradnee Chambers  Secrétaire exécutif  Secrétariat PNUE/CMS  UN Campus, Platz der Vereinten Nationen 1  53113 Bonn  Allemagne  Tél. : +49 228 815 2410  Fax : +49 228 815 2449  E-mail : bchambers@cms.int |
|  |  |
| M. Sergey Dereliev  Administrateur technique  Secrétariat PNUE/AEWA  UN Campus, Platz der Vereinten Nationen 1  53113 Bonn  Allemagne  Tél. : +49 228 815 2415  Fax : +49 228 815 2450  E-mail : sdereliev@unep.de |  |
|  |  |
| M. Florian Keil  Administrateur chargé de l’information  Secrétariat PNUE/AEWA  UN Campus, Platz der Vereinten Nationen 1  53113 Bonn  Allemagne  Tél. : +49 228 815 2451  Fax : +49 228 815 2450  E-mail : fkeil@unep.de |  |
|  |  |
| Mme Marie-Therese Kämper  Assistante administrative  Secrétariat PNUE/AEWA  UN Campus, Platz der Vereinten Nationen 1  53113 Bonn  Allemagne  Tél. : +49 228 815 2413  Fax : +49 228 815 2450  E-mail : mkaemper@unep.de |  |
|  |  |
| Mme Jolanta Kremer  Assistante d’équipe  Secrétariat PNUE/AEWA  UN Campus, Platz der Vereinten Nationen 1  53113 Bonn  Allemagne  Tél. : +49 228 815 2455  Fax : +49 228 815 2450  E-mail : jkremer@unep.de |  |

**ANNEXE II**

**ANNEXE II - Décision du Comité permanent concernant le recrutement du nouveau**

**Secrétaire exécutif de l’AEWA et future collaboration avec la famille de la CMS**

*Reconnaissant* l’importance du processus de Forme future pour accroître l’efficacité et renforcer les synergies de l’ensemble de la famille de la CMS, et la Résolution 5.17 de l’AEWA priant le Comité permanent « de contribuer, s’il y a lieu, à des activités identifiées dans l’Annexe 1 de la Résolution 10.9 de la CMS »,

*Conscient* de la plus vaste perspective internationale découlant de Rio+20 et autres processus soulignant l’importance qu’il y a à développer de nouvelles synergies entre les AEM,

*Conscient* du besoin de nommer un Secrétaire exécutif aussi rapidement que possible, et du rôle important que la Résolution 5.21 de l’AEWA propose au Comité permanent avec la réalisation de la sélection finale,

*Comprenant* l’opportunité de synchronisation que le processus de nomination du Secrétaire exécutif de l’AEWA présente pour développer de plus fortes synergies entre l’AEWA et la CMS, en accord avec le processus de Forme future et la Résolution 5.17 de l’AEWA,

*Le Comité permanent :*

1. *Décide* de prendre une décision pour approuver la nomination du Secrétaire exécutif sur une base intérimaire, à réexaminer par la MOP6 à la lumière de la nomination éventuelle d’un Secrétaire exécutif commun, telle que décrite ci-dessous ;
2. *Demande* au Secrétaire exécutif suppléant de l’AEWA de développer de nouvelles synergies entre l’AEWA et la CMS, et d’agir pour fusionner les services et domaines communs, dans un effort de rediriger l’attention des Secrétariats sur le renforcement de l’aide à la mise en œuvre. Il *invite* également le Secrétaire exécutif de la CMS à en faire de même*.*
3. *Invite* le Secrétaire exécutif de la CMS, en consultation avec le Secrétaire exécutif de l’AEWA, à faire une proposition à la MOP6 de l’AEWA quant à un éventuel Secrétaire exécutif commun à l’AEWA et à la CMS, afin qu’elle la prenne en considération*.* La proposition devra comprendre une analyse de l’efficacité de cette disposition, des tâches et fonctions revenant au Secrétaire exécutif commun proposé, et des ressources que cette disposition redirigerait vers les priorités d’aide à la mise en œuvre ;
4. *Invite* le Secrétaire exécutif de la CMS à faire une proposition pour un Secrétaire exécutif commun à l’AEWA et à la CMS, afin qu’elle la prenne en considération*.*

1. Rapport finalisé après un processus de consultation avec le Comité permanent et les autres participants du StC9. [↑](#footnote-ref-1)
2. http://www.unep-aewa.org/meetings/en/stc\_meetings/stc9docs/stc9\_docs.htm [↑](#footnote-ref-2)
3. ttp://www.wetlands.org/Aboutus/Networkspartnersanddonors/Networkofspecialists/

   WaterbirdHarvestSpecialistGroup/tabid/1252/Default.aspx [↑](#footnote-ref-3)
4. http://www.face.eu/sites/default/files/attachments/face\_annual\_report\_2013\_en.pdf [↑](#footnote-ref-4)
5. http://www.informea.org/ [↑](#footnote-ref-5)
6. http://wow.wetlands.org/CAPACITYBUILDING/TRAININGAWARENESSRAISING/WOW

   TrainingResources/tabid/1688/language/en-US/Default.aspx [↑](#footnote-ref-6)
7. http://csntool.wingsoverwetlands.org/csn/default.html#state=home [↑](#footnote-ref-7)
8. http://www.unep-aewa.org/sites/default/files/basic\_page\_documents/aewa\_poa\_for\_africa\_final.pdf [↑](#footnote-ref-8)
9. http://www2.unwto.org/ [↑](#footnote-ref-9)
10. http://www.unep-aewa.org/publications/conservation\_guidelines/pdf/cg\_7new.pdf [↑](#footnote-ref-10)